



## République Française

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

LE 26 AVRIL 2022

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dûment convoqué le mercredi 20 Avril 2022, s'est réuni dans la salle consulaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles - 268, route du Suet - 74350 CRUSEILLES, sous la présidence de M. Xavier BRAND, Président

**Etaient présents ou représentés :**

***Commune d'Allonzier la Caille***

Mme Claire MEGARD, Mme Catherine SGRAZZUTTI, Mme Cécilia HORCKMANS *procuration*, M. Jean-Pierre CAUQUOZ

***Commune d'Andilly***

M. Vincent HUMBERT

***Commune de Cernex***

M. Vincent TISSOT, Mme Virginie JACOTTET

***Commune de Copponex***

M. Julian MARTINEZ, Mme Geneviève NIER

***Commune de Cruseilles***

Mme Sylvie MERMILLOD, M. Cédric DECHOSAL, M. Claude ANTONIELLO, Mme Sonia EICHLER, Mme Valérie PERAY, M. Daniel BOUCHET, M. Jérôme JONFAL

***Commune de Cuvat***

Mme Julie MONTCOUQUIOL, M. Philippe CLERJON

***Commune du Sappey***

M. Pierre GAL

***Commune de Villy le Bouveret***

M. Jean-Marc BOUCHET

***Commune de Menthonnex en Bornes***

M. Guy DEMOLIS, Mme Nathalie HENRY *procuration*

***Commune de Saint-Blaise***

Mme Christine MEGEVAND

***Commune de Villy le Pelloux***

Mme Charlotte BOETTNER

***Commune de Vovray-en-Bornes***

M. Xavier BRAND

**Quorum** : nombre total de délégués en exercice 28 ; présents ou représentés : 25 Absents : 3

**Secrétaire de séance** : M. Vincent HUMBERT

**Date d'affichage** : 28 AVR. 2022

**OBJET** : APPROBATION DU PROJET DE TERRITOIRE

# APPROBATION DU PROJET DE TERRITOIRE

Un projet de territoire est le document de référence d'un mandat politique. Il permet, dans les premières années du mandat, de définir un projet commun aux élus d'une structure, afin de leur permettre d'avancer dans une direction unique.

Il s'agit d'un projet global de développement qui aborde les différents domaines d'interventions du territoire : services à la population, économie, culture, éducation, tourisme, habitat, urbanisme, environnement...

Il vise à définir les priorités du mandat, même si sa réalisation déborde souvent sur les premières années du mandat suivant, en particulier pour les projets les plus complexes (développement des transports publics, équipement structurant, projets économiques...)

Il repose sur un diagnostic territorial qui a permis de dégager les principaux enjeux du territoire, tant pour aujourd'hui que pour les années futures, au vu de la dynamique de développement connue actuellement. Un questionnaire rempli par un certain nombre de personnalités, élus, chefs d'entreprises, partenaires de la CCPC avait également été mis en place.

Ce document s'inscrit dans une démarche prospective et définit, pour chaque thématique, la « feuille de route » prévue, en identifiant les principaux enjeux et les projets prioritaires qu'il serait judicieux de mener.

Mais ce projet de territoire n'est pas un document de cadrage financier, puisqu'une partie des projets envisagés ne peuvent pas, pour l'instant, faire l'objet d'une estimation précise de leur coût, tant en dépense qu'en recettes (possibilité de bénéficier de subventions, en particulier pour les projets les plus structurants).

Il devra donc être complété par un travail de prospective financière pour définir de manière fine la capacité de financement de chacun des projets, étant entendu que certains projets pour lesquels il existait des opportunités ont déjà été engagés dans le budget 2022.

Le travail de définition des orientations politiques et de priorisation des projets s'est effectué dans le cadre de 4 séminaires de travail des Maires et membres du Bureau au cours de l'année 2021.

La réalisation du projet de territoire a été effectuée en interne, avec simplement l'appui de la Maison de l'Economie pour l'animation des séminaires.

Il a fait l'objet d'une première présentation devant le Conseil Communautaire du diagnostic, des orientations et des premières pistes de projets en mai 2021.

Il est prévu de communiquer une synthèse de ce projet à l'ensemble de la population. Aussi, il est proposé d'approuver officiellement ce projet de territoire.

**Le Conseil Communautaire  
de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles,  
entendu l'exposé du Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

→ **D'APPROUVER** le projet de territoire joint en annexe

Acte certifié exécutoire le :  
Le Président  
Xavier BRAND



Envoyé en préfecture le 27/04/2022

Reçu en préfecture le 27/04/2022

Affiché le

**SLO**

ID : 074-247400112-20220426-D\_2022\_38-DE

# Pays de Cruseilles



## LE PROJET DE TERRITOIRE

2020-2030

Allonzier la Caille • Andilly • Cercier • Cernex • Copponex • Cruseilles • Cuvat • Le Sappey  
Menthonnex-en-Bornes • Saint-Blaise • Villy-le-Bouveret • Villy-le-Pelloux • Vovray-en-Bornes



# SOMMAIRE

## 02

### ÉDITO DU PRÉSIDENT

## 03

### LES MAIRES ET ÉLUS DÉSIGNÉS DE LA CCPC

## 05

### PRÉSENTATION DU TERRITOIRE ET DU DIAGNOSTIC

Résumé du diagnostic territorial  
Les points faibles et menaces  
du territoire  
Les points forts et opportunités  
du territoire  
Objectifs et ambition  
Les orientations stratégiques et  
les feuilles de route

## 10

### ANNEXES

#### LES QUESTIONNAIRES

Le questionnaire "personnalités"

Le questionnaire "élus"

Le questionnaire "agents CCPC"

#### LE DIAGNOSTIC COMPLET

# ÉDITO DU PRÉSIDENT

# ÉDITO

J'ai le plaisir de vous présenter l'ambition des élus de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles pour notre mandat.

Le Pays de Cruseilles est un territoire sensationnel ; avec nos magnifiques espaces naturels, notre forte identité locale, et notre localisation entre deux grosses agglomérations, nous sommes devenus très attractifs !

Et de ce fait, depuis plus d'une décennie maintenant nous connaissons un développement très fort avec des attentes décuplées de la part des habitants. Être élu dans ce contexte est un sacré défi, pour répondre au mieux aux besoins de ce territoire qui évolue à très grande vitesse.

Pour être à la hauteur de cette complexité, nous avons travaillé entre élus Maires et membres du Bureau communautaire dans le cadre de 4 séminaires de travail, qui nous ont permis de mener une analyse approfondie sur les enjeux de notre territoire et une réflexion sur les priorités à suivre.

Le projet de territoire expose le résultat de nos réflexions : il définit nos axes de travail et les responsabilités des différents élus impliqués au sein de la Communauté de Communes. Nous travaillons à réaliser ces différents projets et à réunir les financements nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

Il sera notre guide pour les années à venir, avec l'ambition de mener à bien de nouveaux projets pour redynamiser notre territoire et améliorer le service rendu aux habitants.

*Je compte sur votre soutien c'est tous ensemble que nous pourrons le mettre en œuvre.*

Le Président

*Yves Brand*



# LES MAIRES ET ÉLUS DÉSIGNÉS DE LA CCPC

**PRÉSIDENT**



**Xavier BRAND**

Maire de  
Vovray-en-Bornes

**1<sup>ère</sup> VICE-PRÉSIDENTE**



**Sylvie MERMILLOD**

Maire de Cruseilles

**2<sup>nd</sup>e VICE-PRÉSIDENTE**



**Charlotte BOETTNER**

Maire de Villy-le-Pelloux

**3<sup>ème</sup> VICE-PRÉSIDENT**



**Philippe CLERJON**

Conseiller municipal de  
Cuvat

•  
Affaires Scolaires.

•  
Aménagement du  
territoire, Logement,  
Culture et Tourisme.

•  
Économie,  
Communication, et  
Sport.



**Brigitte NANCHE**

Maire  
d'Allonzier la Caille



**Vincent HUMBERT**

Maire d'Andilly



**Patrice PRIMAULT**

Maire de Cercier



**Vincent TISSOT**

Maire de Cernex



**Julie MONTCOUQUIOL**

Maire de Cuvat

•  
Conseiller délégué voirie  
et ouvrage d'art.

Envoyé en préfecture le 27/04/2022

Reçu en préfecture le 27/04/2022

Affiché le

**SLOW**

ID : 074-247400112-20220426-D\_2022\_38-DE

4<sup>ème</sup> VICE-PRÉSIDENTE



**Cécilia HORCKMANS**

Conseillère municipale  
d'Allonzier la Caille

●  
Petite Enfance.

5<sup>ème</sup> VICE-PRÉSIDENT



**Julian MARTINEZ**

Maire de Copponex

●  
Eau Potable et  
Assainissement.

6<sup>ème</sup> VICE-PRÉSIDENT



**Pierre GAL**

Maire du Sappey

●  
Bâtiment.

7<sup>ème</sup> VICE-PRÉSIDENT



**Claude ANTONIELLO**

Adjoint à la mairie de  
Cruseilles

●  
Déchets, Gens du  
Voyage.



**Guy DEMOLIS**

Maire de  
Menthonnex-en-Bornes



**Christine MEGEVAND**

Maire de Saint-Blaise

●  
Conseillère déléguée  
aux affaires scolaires.



**Jean-Marc BOUCHET**

Maire de  
Villy-le-Bouveret



**Jean-Pierre CAUQUOZ**

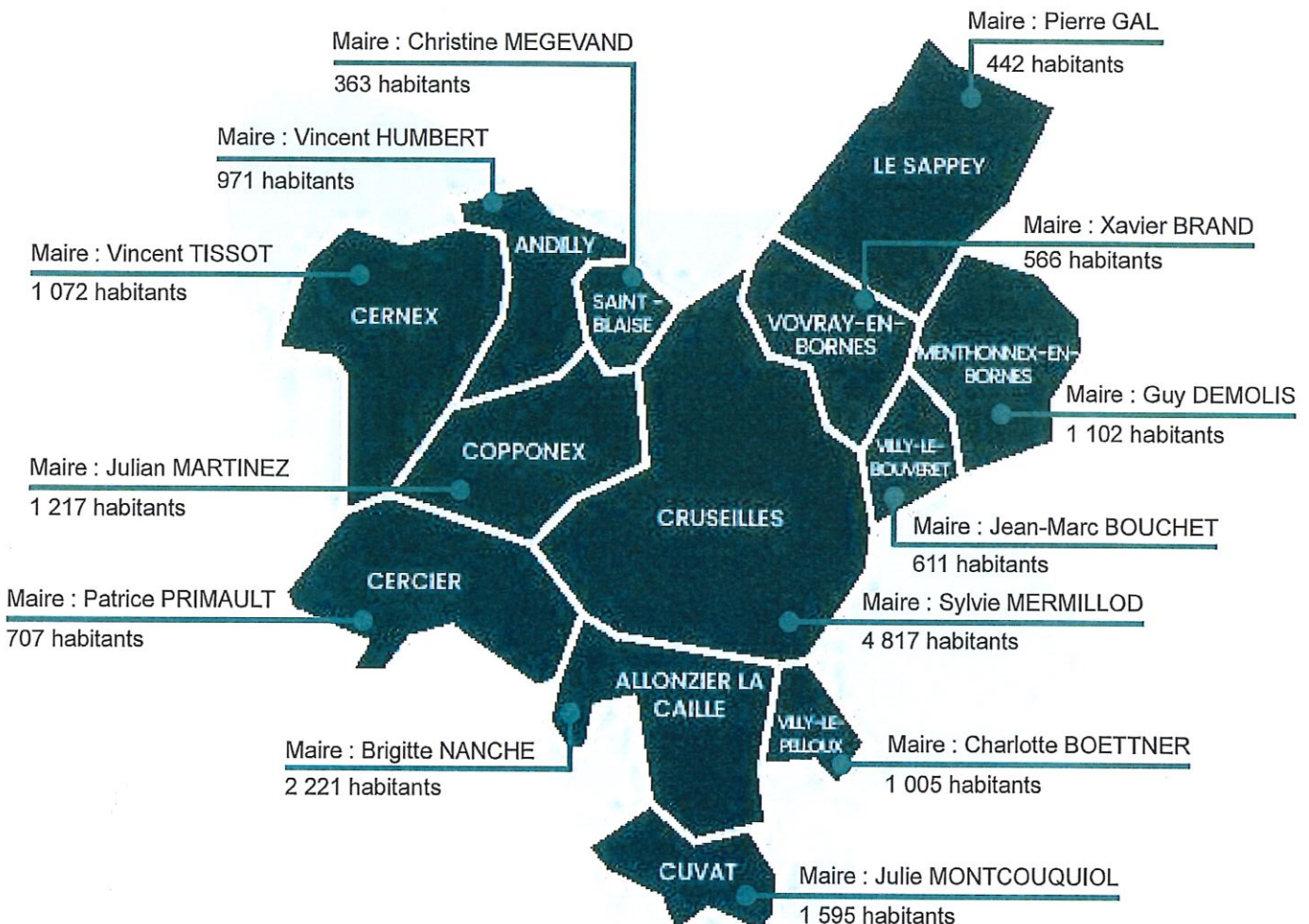
Conseiller  
d'Allonzier la Caille

●  
Conseiller délégué à  
l'économie.

# PRÉSENTATION DU TERRITOIRE ET DU DIAGNOSTIC

Le Pays de Cruseilles est un territoire d'environ 13 000 hectares à la croisée des chemins entre deux grands bassins de vie : Annecy et Genève.

Les 13 communes qui composent ce territoire proposent à leurs habitants un cadre de vie agréable de par ses richesses naturelles (le Mont Salève, la rivière des Usse et le plateau des bornes) ; patrimoniales, culturelles et touristiques (les ponts Charles Albert et Caquot appelés également les Ponts de la Caille, le Grand Parc d'Andilly, le Hameau du Père Noël, le parc des Dronières) ; ainsi qu'économiques (PAE de la Caille, terres agricoles).





## Résumé du diagnostic territorial

Le territoire conserve un caractère rural avec près de 17 000 habitants, malgré une croissance très élevée. Il est situé entre une grande métropole internationale (le Grand Genève) et la grande agglomération d'Annecy.

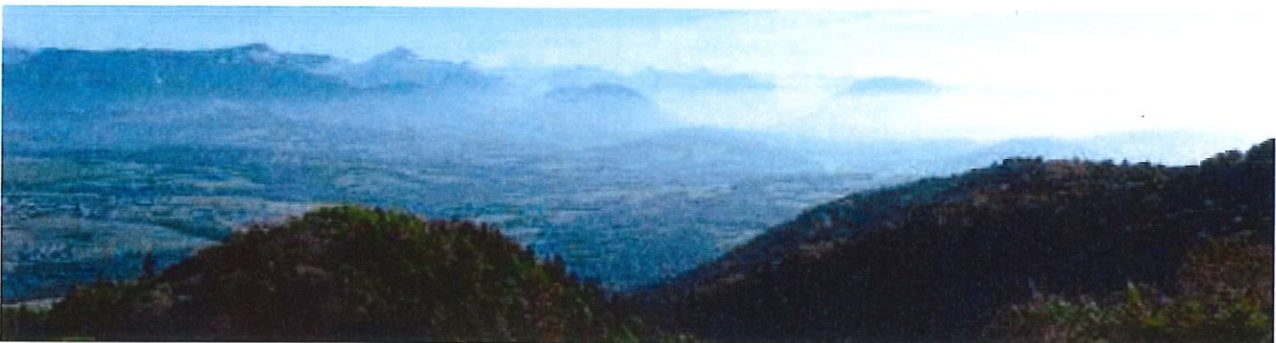
L'attraction générée par ces deux métropoles expose le Pays de Cruseilles à une croissance urbaine difficile à maîtriser : la population aura doublé en moins d'une génération et correspond à la plus forte augmentation de Haute-Savoie.

De plus, cette nouvelle population bénéficie de très hauts-revenus, du fait d'une part importante de frontaliers : le revenu médian des habitants du territoire est l'un des plus élevés de France, à 35 600€ par unité de consommation (soit 74 760€ de revenu net annuel pour un couple avec deux enfants).



Ces nouvelles arrivées demandent au territoire de s'adapter et de s'organiser afin de ne pas endommager le cadre de vie mais aussi de répondre aux nouvelles attentes :

- **Remettre à niveau les services et en proposer de nouveaux** pour une population plus exigeante qu'auparavant ; notamment sur les volets mobilité, environnement et services à destination de l'enfance.
- **Gérer les forts impacts sur l'environnement et un besoin de maîtriser le développement du territoire** : une croissance urbaine qui pèse sur le territoire et fragilise l'environnement (rivières, fragmentation des espaces et des paysages, ressources en eau potable, forêts, biodiversité et corridors écologiques).
- Prévenir les difficultés pour **accueillir les classes moyennes et populaires**.
- **Éviter de devenir un « territoire dortoir », sans âme et sans activité**, ce qui nécessite un soutien et un accompagnement auprès des activités économiques et touristiques, mais également des activités renforçant le lien social (sport, culture...).

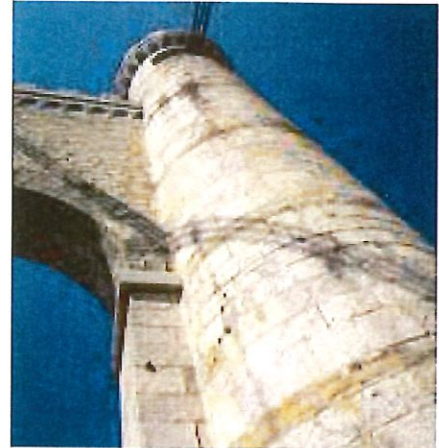


Pour autant, le territoire est perçu de manière très positive, tant au niveau de la population que des institutionnels du Département.

Le projet politique des élus du mandat en cours, fait de ces enjeux (environnement, mobilité, rééquilibrage social, maîtrise du développement) une priorité en les traitant de façon globale. La volonté pour ces prochaines années est de renforcer la position du territoire tout en gardant un lien de coopération étroit avec les territoires voisins.

Le Pays de Cruseilles souhaite un développement équilibré, dans lequel l'économie joue un rôle important.

Il veut favoriser l'installation des activités artisanales et de production locales, respectueuses des enjeux environnementaux, qui proposent des emplois adaptés à ses habitants, pour leur permettre de travailler près de chez eux, dans un cadre de vie de qualité. Le territoire entend favoriser le développement de commerces et de services à sa population en affirmant la centralité intercommunale et les centralités locales.



**LE TERRITOIRE EST SINGULIER, MAIS IL N'EST PAS UNE «ÎLE», IL DOIT DÉVELOPPER DES COLLABORATIONS POSITIVES AVEC LES TERRITOIRES VOISINS MAIS ÉGALEMENT AVEC LES AUTRES PARTENAIRES COMME L'ÉTAT, LE DÉPARTEMENT OU LA RÉGION.**

## Les points faibles et menaces du territoire

D'après les personnalités interrogées dans le questionnaire (cf annexe).

- **Quelle identité ? Quelle vision pour demain ? Espace qui a du mal à se positionner** - « tiraillé entre Genève et Annecy » - un territoire « à la croisée des chemins » et sous pression.
- **Manque d'unité, manque de projet politique collectif, manque de lisibilité et de cohérence sur les actions** - « donne l'impression durable d'un territoire désuni et instable ».
- **Croissance urbaine trop forte, risque de dénaturation, développement non maîtrisé, risque de devenir un espace dortoir et de « perdre son âme »** - Attention au « tout résidentiel », « pas suffisamment pour les loisirs et la culture », « risque de devenir une cité dortoir de luxe ».
- **Prix de l'immobilier, territoire peu accessible, les inégalités vont se creuser, quelles places pour les jeunes et les classes populaires (« tout pour les frontaliers »).**
- **Pas d'effort fait sur le développement durable : risque fort pour l'avenir du territoire. Trop de consommation foncière – Saturations et bouchons.** Quid de la Mobilité ? Mobilité douce ?
- « S'ouvrir vers l'extérieur ou mourir » = **rapprochement avec le Genevois et le Grand Annecy.**

## Les points forts et opportunités du territoire

D'après les personnalités interrogées dans le questionnaire (cf annexe).

- **Patrimoine naturel magnifique (Salève), espaces naturels de qualité, côté rural, agricole.**
- **Sites attractifs, « pépites » : les Dronières, Parcs d'Andilly, Ponts de la Caille, Salève** (« une « autre » Haute-Savoie loin des lacs et des montagnes avec un potentiel inexploité »).
- **Plus d'attractivité économique, dynamisme** : PAE Allonzier la Caille + commerces de Cruseilles.
- **Plus de dynamisme des communes rurales.**
- **Services de proximité, loisirs adaptés aux familles.**
- **Territoire attractif, dynamique, localisation parfaite.**
- **Un « bourg vivant »** – « Cruseilles lieu de vie et non pas résidentiel uniquement ».
- **Vie agréable** (« si on peut s'y loger ») – **Associations dynamiques sur Cruseilles et sur les villages.**
- « Construire une nouvelle ruralité » - « Conserver une authenticité et des valeurs associées au monde rural et au « vivre autrement » qui remet le lien social au cœur du projet ».

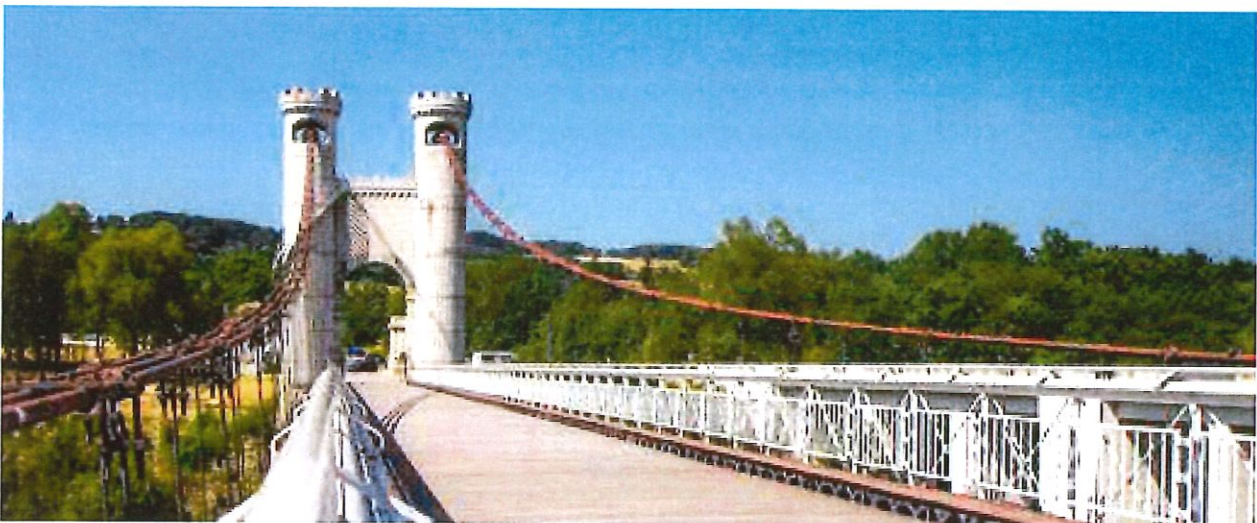
## Objectifs et ambition

# L'ambition affichée par les élus

**« LE TERRITOIRE BÉNÉFICIE D'UNE VÉRITABLE AUTHENTICITÉ, DE VILLAGES QUI ONT GARDÉ VITALITÉ ET SOLIDARITÉ ET D'UN CADRE DE VIE MAGNIFIQUE.**

**IL DOIT RÉPONDRE À UNE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE FORTE ET INTÉGRER UNE POPULATION NOUVELLE, GÉNÉRALEMENT À HAUTS REVENUS, SANS BRISER LE LIEN SOCIAL ET LA VIE DE VILLAGE AFIN DE NE PAS DEVENIR UN TERRITOIRE DORTOIR, NI EXCLURE SA JEUNESSE OU SA POPULATION MOINS FAVORISÉE.**

**POUR CELA, LE TERRITOIRE VEUT S'APPUYER SUR SA FORTE IDENTITÉ ET LES VALEURS D'UNE RURALITÉ RÉINVENTÉE : AUTHENTICITÉ, SOLIDARITÉ ET ENTRAIDE LOCALE ».**



## Les objectifs

**1** **DÉFENDRE DES VALEURS RURALES** : réinventée en fonction des enjeux du territoire : authenticité, cadre de vie, villages ayant une « âme » et une identité.

**2** **INTÉGRER UNE NOUVELLE POPULATION** : mettre à niveau les services pour répondre aux besoins des habitants et aux nouvelles attentes. Mais rendre possible l'accès à toute la population et notamment aux plus fragiles.

**3** **RENDRE LE DÉVELOPPEMENT LOCAL DURABLE ET INCLUSIF** : maîtrise du développement, préservation de l'environnement naturel et de l'activité agricole.

**4** **ANIMER** : loisirs, culture et sport, attractivité touristique, commerce et activités locales. Territoire capable d'être innovant et unique.

**5** **CRÉER DU LIEN SOCIAL, « VIE DE VILLAGE »** : solidarité villageoise, soutien aux associations et à l'entraide existant.

**6** **FACILITER LE LOGEMENT ET L'EMPLOI** pour les jeunes « enfants du pays » et pour les classes moins aisées.

**7** **FAVORISER UNE SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE** : petite enfance, jeunes et personnes âgées.

**8** **CRÉER UN « ÉTAT D'ESPRIT COLLECTIF »** entre élus et **DES COLLABORATIONS POSITIVES** avec les territoires voisins.

# Les orientations stratégiques et les feuilles de route

Être solidaire pour maintenir la cohésion sociale et l'accessibilité de tous aux services et aux logements, retenir les jeunes et les classes moyennes, développer les liens intergénérationnels.

## SOLIDARITÉ & PROXIMITÉ

### Social, petite enfance, aînés

Réalisation d'un nouvel multi-accueil intercommunal  
Lancement d'un diagnostic social de territoire

### Prévention et tranquillité publique

Sécurisation des Ponts de la Caille  
Étude pour la mise en place d'une police intercommunale  
Réalisation d'une aire de sédentarisation des gens du voyage

### Scolaire

Agrandissement des écoles de Copponex et Cruseilles (micro-crèche et CLAE)  
Agrandissement de l'école de Cuvat  
Réaménagement de l'école Andilly Saint-Blaise

## Aménagement, logement, foncier

Relance d'un nouveau Plan Local de l'Habitat  
Plan d'action foncier

## Eau et assainissement

Interconnexion en eau potable avec le Grand Annecy  
Recalage d'un schéma directeur d'eau potable  
Travail engagé avec le SILA

## Déchets

Extension des consignes de tri  
Collecte des biodéchets  
Amélioration de la fonction déchetterie

Maîtriser son développement,  
préservé son environnement  
naturel et son activité agricole.



## DYNAMISME & INNOVATION

### Tourisme

Projet d'envergure sur les Ponts de la Caille  
Développer le pôle touristique des Dronières  
Engager un partenariat touristique

### Culture

Rénovation de la bibliothèque intercommunale et projet «Micro-Folie»  
Projet de rénovation et agrandissement de l'école de musique

### Économie

Construire un projet de zone d'activités  
Développer une stratégie foncière sur la thématique économique

### Sport

Mise en service du nouveau gymnase  
Étude de rénovation des piscines

Garantir l'animation et le dynamisme du territoire, tant par les activités touristiques, commerciales ou artisanales que par la vie associative, la culture ou le sport (notamment via ses centralités).



## PRÉSERVATION de l'environnement et de notre identité

### Transition écologique

Réalisation d'un plan d'action sur la transition écologique  
Projets de CTENS des Ponts de la Caille

### Mobilité

Réalisation d'une véloroute et d'itinéraires cyclables  
Développement des transports publics

# SOCIAL, PETITE ENFANCE, AÎNÉS

Élu pilote : C. HORCKMANS.

Partenaires : Communes du territoire, CAF, État, Département, associations sociales, Centre Hospitalier Annecy Genevois.



## Enjeux et contexte

- Un territoire dont le niveau d'inégalité est très élevé, avec peu d'action en faveur des publics les moins aisés et un accompagnement social qui reste limité, malgré l'action des CCAS et de certaines structures (Mission locale, ADMR, Restos du Cœur...).
- Un territoire qui connaît une croissance démographique élevée, avec une forte proportion d'enfants en bas-âge, laissant une large partie de la population sans moyen de garde. De plus, le départ à la retraite dans les prochaines années d'une bonne partie des assistantes maternelles aggravera ce phénomène. Le nombre de places accessibles aux bas revenus est particulièrement réduit : il est nécessaire de favoriser leur accès.
- Même s'il reste moindre qu'ailleurs, le vieillissement de la population impacte celle-ci, alors qu'il y a sur le territoire peu de solutions d'accueil et d'accompagnement pour les aînés, hormis un Ehpad sur Cruseilles.
- Une offre de santé qui s'est améliorée dans les dernières années : maison de santé sur Cruseilles, pôle médical sur Allonzier la Caille, mais toujours de la tension sur l'accès aux professionnels de santé.
- Un diagnostic social à finaliser pour établir un plan d'action et permettre de réaliser des actions opérationnelles au cours de ce mandat.



## Projets phares

- **Réalisation d'un nouveau multi-accueil intercommunal** sur la commune d'Allonzier la Caille capable d'accueillir une quarantaine de berceaux. Des projets de Maison d'Assistants Maternels (MAM) sont aussi à encourager.  
État d'avancement : étude de faisabilité, en phase d'acquisition d'un bâtiment en VEFA.  
Étude engagée début 2022 avec la CAF pour obtenir l'accord de cette dernière. Objectif de réalisation pour l'automne 2023.
- **Lancement d'un diagnostic social de territoire** à court terme en partenariat avec la CAF afin de définir le diagnostic sur les thématiques sociales et la problématique des aînés, pour établir un plan d'action sur ces volets. Il permettra de préparer la signature de la Convention Territoriale Généralisée (CTG) avec la CAF, qui remplacera le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) 2019-2022.  
État d'avancement : étude engagée sur 2022.

## Autres projets

- Étude de l'opportunité d'un élargissement et d'une harmonisation des systèmes de quotients familial sur le territoire afin d'optimiser l'accès des services publics aux populations les moins aisées.
- Projet de maison d'accueil pour les personnes âgées sur Cruseilles.



## Chiffres clés

- Revenu médian du territoire : 35 600€ par unité de consommation (soit 6 230€/mois net pour un couple avec 2 enfants)
- 90 assistantes maternelles en activité soit 316 places potentielles d'accueil, 8 micro-crèches, 1 multi-accueil de 40 berceaux
- Taux de couverture de 59% des besoins en matière de petite enfance
- 22% de la population a moins de 15 ans contre 19% au niveau départemental



## Ressources et financement

Référents thématiques : L. WAMIN et M. CASTOR pour la petite enfance.

Le financement du secteur « petite enfance » fait l'objet d'un appui de la CAF, mais le déficit d'une crèche est pour la CCPC d'environ 120 k€ par an. À ce jour, les financements destinés à la solidarité et à l'action en direction des personnes âgées sont faibles au sein de la CCPC qui a peu de compétences dans ce domaine. Mais cette thématique fait l'objet d'accompagnements financiers conséquents de la part du Département et de l'État.



# PRÉVENTION ET TRANQUILITÉ PUBLIQUE

**Élus pilotes : C. BOETTNER (sécurisation Ponts de la Caille), JM. BOUCHET et P. PRIMAULT (Police pluri-communale), C. ANTONIELLO (Gens du voyage).**

**Partenaires : Communes du territoire, État, Gendarmerie, Département, Région.**



## Enjeux et contexte

- Un territoire plutôt paisible mais qui du fait de l'augmentation démographique et de l'embourgeoisement d'une large partie de la population connaît des difficultés en matière de sécurité (incivilités, troubles de voisinage, vagues de cambriolage). De plus, certaines communes commencent à connaître des problématiques plus « urbaines » (difficultés de stationnement, non respect de la réglementation, rassemblements problématiques...). La volonté de sécurisation se traduit par la mise en place de caméra de vidéoprotection dans plusieurs villages.
- Un diagnostic de sécurité doit être présenté par la Gendarmerie.
- Un problème de prévention aux Ponts de la Caille, confrontés à des vagues épidémiques de suicide qui « traumatisent » la population et sont extrêmement dures à gérer pour les forces de sécurité. Pourtant, pour la première fois le sentiment de pouvoir agir sur ce phénomène existe avec l'appui du Département.
- Des problématiques récentes d'envahissement des gens du voyage, alors que le territoire n'est pas conforme au schéma départemental.



## Projets phares

- **Projet de sécurisation des Ponts de la Caille**, en coordonnant un dossier comprenant un volet « sécurisation physique » (maîtrise d'ouvrage du Département), un volet « vidéoprotection » et une formation des différents acteurs (forces de sécurité, presse).  
État d'avancement : étude de faisabilité.
- **Étude pour la mise en place d'une police intercommunale** portée par la CCPC pour les communes intéressées.  
État d'avancement : étude d'opportunité.
- **Réalisation d'une aire de sédentarisation des gens du voyage** sur le territoire de Cruseilles, pour 8 familles, afin d'être conforme au schéma départemental.  
État d'avancement : fin des études de maîtrise d'œuvre.



## Chiffres clés

- Un taux de cambriolage largement supérieur à la moyenne nationale



## Ressources et financement

**Référent thématique : pas défini à ce jour. L. WAMIN étant en charge de la sécurisation des Ponts de la Caille.**

Aucune intervention à ce jour, et pas de ressources financières particulières.

Le projet de police intercommunale est envisagé dans le cadre d'un système de mutualisation (financement par les communes).

# SCOLAIRE

**Élus pilotes : S. MERMILLOD, avec l'appui de C. MEGEVAND.**

**Partenaires : Communes du territoire, Éducation Nationale, parents d'élèves.**



## Enjeux et contexte

- Un territoire en forte croissance avec une augmentation permanente des besoins et du nombre d'enfants scolarisés.
- Un accompagnement qui se fait également sur d'autres volets (activités sportives et culturelles...).
- Après 5 agrandissements d'écoles dans les 10 dernières années, 4 projets sont en cours et des besoins d'agrandissement à moyen terme sont pressentis dans 5 nouvelles écoles.
- Une bonne coordination recherchée avec les mairies sur le volet périscolaire, tant en fonctionnement (coordination des lieux et des personnels) qu'en investissement (co-maîtrise d'ouvrage des projets d'agrandissement).
- Une complexité particulière du fait de la période Covid dans le fonctionnement des écoles.
- Une stabilisation des ATSEM engagée depuis plusieurs années.



## Projets phares

- **Les projets d'agrandissement d'école de Copponex et de Cruseilles**, (intégrant une micro-crèche pour le premier et un CLAE pour le second) sont bientôt finalisés (Indice 1er trimestre 2022).  
État d'avancement : en cours de réalisation.
- **Le projet d'agrandissement de l'école de Cuvat**, (intégrant une Cantine) est en cours de travaux et doit être finalisé début 2023.  
État d'avancement : en cours de réalisation.
- **Le projet d'école d'Andilly Saint-Blaise**, intégrant des espaces périscolaires, est en phase de lancement.  
État d'avancement : études d'avant projet.

## Autres projets

- Mise à jour des effectifs scolaires à effectuer pour prioriser les projets d'agrandissement d'écoles impératifs dans les prochaines années (sur Cernex, Villy-le-Pelloux, Allonzier la Caille, Cercier et le RPI Menthonnex-en-Bornes – Villy-le-Bouveret).
- Recalage de l'intervention culturelle dans les écoles.
- Développement du numérique dans les écoles.



## Chiffres clés

- 14 établissements scolaires
- 1 849 élèves maternelles et élémentaires scolarisés
- 32 ATSEM dont 2 volantes



## Ressources et financement

**Référents thématiques : L. WAMIN, S. ROYER.**

Cette compétence est la plus lourde en matière de financement pour la CCPC car elle mobilise près de 45% des recettes fiscales de la CCPC et la majeure partie des projets d'investissement.

Pas de financements spécifiques hormis des subventions sur la réalisation des projets (aide de l'État dans le DETR et du Département).

Élu pilote : C. BOETTNER.

Partenaires : Communes du territoire, État, Département, Région, Associations Cyclistes, CC du Genevois, Grand Anancy, CC Fier et Usses, SIBRA, Agence Écomobilité, ADEME, Fédération Française de Cyclisme, GLCT Transport.



## Enjeux et contexte

- Un territoire qui comprend peu d'emplois, de commerces et d'équipements majeurs, ce qui signifie qu'une large partie des déplacements est orientée vers les pôles urbains d'Annecy et du Genevois.
- Une mobilité essentiellement portée par les déplacements individuels en voiture. Pourtant, les déplacements alternatifs sont une attente des habitants, mais l'offre en transports publics n'est pas suffisante (la ligne T72 propose une offre peu adaptée), de même que les pistes cyclables peu présentes sur le territoire.
- La CCPC a pris la compétence Mobilité (AOM) à l'été 2021, tout en souhaitant maintenir dans l'immédiat la gestion du transport scolaire à la Région, dans le cadre d'une délégation existante qui nous fait gérer une large partie du service (inscriptions par exemple) en interne.
- Les services à la mobilité sont inexistant sur le territoire ; mais la CCPC a adhéré à l'agence Écomobilité pour appuyer sur le développement des mobilités alternatives.
- Le réseau routier est globalement qualitatif, mais le secteur de Cruseilles présente, aux heures de pointe, une grosse saturation récurrente. Plusieurs projets sont envisagés pour le réguler et notamment un contournement routier de la commune.



## Projets phares

- **Réalisation d'une véloroute et d'itinéraires cyclables** : à ce jour, un schéma cyclable a été engagé et devrait se finaliser dans le premier semestre 2022, et aboutir à un plan d'action vélo recalant les compétences de la CCPC dans le domaine pour lui permettre de financer un plan d'infrastructures opérationnelles. Dans ce cadre, l'hypothèse du passage de la véloroute des 5 lacs sur le territoire est une opportunité. Un plan d'action plus global sur le développement du vélo est prévu (communication, formation dans les écoles, financement d'une aide à l'acquisition). État d'avancement : en cours de définition du schéma théorique et du plan d'action (phase opportunité).
- **Développement des transports publics** : en lien avec les partenaires des deux agglomérations voisines (CC du Genevois et Grand Anancy) et la Région (ligne T72 gérée par le GLCT), le développement de lignes de bus permettant de reconnecter les deux pôles urbains, pour construire une offre plus qualitative de transports au quotidien. Une étude mobilité avec la SIBRA est prévue pour définir des solutions sur cet axe. État d'avancement : niveau opportunité.

## Autres projets

- Plan d'action sur la mobilité permettant d'accompagner les mobilités nouvelles.
- Amélioration du P+R du Mont Sion.
- Projet éventuel de transport à la demande (moins prioritaire par les élus). Doublement de l'échangeur de Copponex.
- Voie de bus pour accéder à Cruseilles depuis Genève.



## Chiffres clés

Part des déplacements :

- 61% en voiture
- 0% en vélo
- 6% en transports publics
- 26% à pied



## Ressources et financement

Référent thématique : L. WAMIN sur le vélo et le transport scolaire.

Un recrutement engagé sur la thématique vélo et mobilités actives, intégrant une part pour les transports publics, cofinancé par l'ADEME, qui apporte également des aides financières sur le plan d'action et sur les études.

Le transport scolaire est largement financé par la Région. Hormis ces dépenses et quelques subventions d'investissement ou études, la CCPC ne finance rien dans le domaine des transports.

Le Versement Transport (impôt sur les salaires) permet de financer éventuellement le développement des transports publics. Le développement de transports publics demandera la recherche de financements complémentaires.

# AMÉNAGEMENT, LOGEMENT, FONCIER

**Élu pilote : C. BOETTNER.**

**Partenaires : Communes du territoire, Établissement Public Foncier 74, Syndicat du SCOT, Bailleurs sociaux.**



## Enjeux et contexte

- Un PLH réalisé en 2013, qui est aujourd'hui en « fin de vie » et doit être révisé règlementairement de manière rapide, car ses actions ne sont plus adaptées aux besoins du territoire.
- La CCPC est le territoire du SCOT d'Annecy qui a connu la plus grosse croissance des logements sur les dernières années.
- De grosses difficultés d'accès au logement pour les populations à revenus moyens ou modérés, avec des effets induits (grosses difficultés de recrutement pour les entreprises et les administrations, certaines populations jeunes obligés de s'expatrier hors du territoire pour se loger...).
- Des enjeux forts sur la problématique foncière, avec un manque de stratégie et d'anticipation sur le territoire. Les évolutions réglementaires réduisent les espaces fonciers disponibles.
- Développement de premiers logements BRS (logements en accession aidés).



## Projets phares

- **Relance d'un nouveau Plan Local de l'Habitat** pour revisiter le diagnostic de cette thématique et redéfinir un plan d'action précis, sur les thématiques logements (logement social, accession abordable type BRS, logement en faveur des plus démunis...), foncier et urbanisme (volume de production, problématique du bon niveau de densité, « collage » des PLUs...).  
Etat d'avancement : non engagé.
- **Plan d'action foncier** : avec l'appui de l'Établissement Public Foncier 74, définition des besoins fonciers du territoire, établissement d'une stratégie foncière et mise en œuvre des actions et acquisitions prioritaires. Les demandes des communes seront intégrées dans la réflexion, ainsi qu'un « zoom » sur le secteur de la CCPC et les besoins d'évolutions des équipements publics.  
Etat d'avancement : non engagé.

## Autres projets

- Suivi de la révision du SCOT.
- Continuation du financement du logement social, mais aussi des BRS.



## Chiffres clés

- 281 logements sociaux financés dans les 5 dernières années,
- +2,3% d'augmentation de logements sur les années 2014-2017.
- 583 logements sociaux en 2020, soit environ 6,5% de la totalité des logements.



## Ressources et financement

**Référent thématique : A. VENNIN**

Le seul financement dans ce domaine est celui affecté au financement du logement social. (110K€ par an depuis trois ans).

# TRANSITION ÉCOLOGIQUE

**Élus pilotes :** JM. BOUCHET, C. BOETTNER sur le CTENS (Contrat Territorial Espace Naturel Sensible = des Bains de la Caille).

**Partenaires :** Communes du territoire, État, Département de Haute-Savoie, Syr'Usses, Associations environnementales.



## Enjeux et contexte

- Une thématique sur lesquelles la CCPC a très peu d'actions réellement engagées, au regard d'autres collectivités voisines, hormis de manière indirecte sur les déchets et l'assainissement.
- Mais une participation indirecte dans le cadre des démarches du Syr'Usses (préservation des Usses et des zones humides sur les CTENS des Bornes et de la Mandallaz), ou dans le cadre de la démarche Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat (SPPEH).
- Une démarche engagée sur la préservation environnementale dans le cadre du projet des Ponts de la Caille (projet de CTENS sur la partie basse).



## Projets phares

- **Réalisation d'un plan d'action sur la transition écologique**, dans le cadre d'un groupe de travail politique et citoyen, s'appuyant sur un diagnostic environnemental sur l'année 2022. Les thématiques suivantes pourront notamment être traitées : biodiversité et préservation des espaces naturels et des corridors écologiques, énergie et rénovation énergétique, qualité de l'air, circuits courts, etc. État d'avancement : en phase de lancement (étude d'opportunité sur un plan d'action environnemental).
- **Projet de CTENS des Bains de la Caille** : reprise du plan d'action envisagé sur le précédent mandat, piloté dans le cadre du projet d'aménagement d'ensemble des Ponts de la Caille. État d'avancement : niveau opportunité.

## Autres projets

- Intégration à la démarche SPPEH, pour la rénovation énergétique de l'habitat.



## Chiffres clés

- 50ha de terre agricole consommés par l'urbanisation en 15 ans.
- 3 CTENS sur le territoire,
- 26 ha classés en Arrêté de protection du biotope
- Consommation énergétique moyenne : 17 MWH par habitant par an.



## Ressources et financement

**Référent thématique : L. COMBRES à 50%.**

En sachant que cette thématique bénéficie de nombreuses opportunités de financements extérieurs.

# EAU ET ASSAINISSEMENT

**Élus pilotes :** J. MARTINEZ, avec l'appui de P. PRIMAULT et G. DEMOLIS pour les relations avec le SILA.

**Partenaires :** Communes du territoire, Agence de l'eau, SILA, Grand Annecy, CC Fier et Ussets, CC du Genevois, et Syndicat des Rocailles.



## Enjeux et contexte

- Un territoire qui atteint ses limites par manque de ressources en eau. Les Ussets sont une rivière en tension, avec un débit d'étiage bas et un classement du bassin en Zone de Répartition des Eaux (avec un plan de gestion de la ressource).
- Cela impacte la capacité d'urbanisation : le manque d'eau potable risque de bloquer à moyen terme le développement du territoire, malgré les interconnexions de réseaux.
- Le réseau d'eau potable présente un taux de fuite assez faible (rendement de 72,5%) pour un réseau rural volumineux qui demande un entretien important.
- Plusieurs stations d'épuration atteignent leur limite et montrent des fragilités d'assainissement (station de Vovray-en-Bornes, de La Motte à Cernex, d'Allonzier la Caille).
- La CCPC a pris la compétence assainissement individuel récemment. Les limites du milieu naturel demandent sur certains secteurs beaucoup de vigilance et un travail pédagogique important pour veiller à maîtriser les développements urbains sur les secteurs fragiles.
- La qualité de l'eau prélevée est globalement très bonne, avec quelques difficultés en terme de turbidité lors de certains épisodes météorologiques.



## Projets phares

- **Interconnexion en eau potable avec le Grand Annecy** qui devrait permettre de reverser la source de la Douai dans les Ussets afin d'accroître le débit des Ussets à la demande de l'État. Le territoire est déjà interconnecté avec les EPCI voisins.  
État d'avancement : réalisation en cours.
- **Recalage d'un schéma directeur d'eau potable**, et le commencement d'études afin de remettre en service la source de Mallabranche.  
État d'avancement : opportunité - lancement des études.
- **Travail engagé avec le SILA** pour faire basculer une partie de l'épuration du territoire (correspondant au bassin versant « Fier ») sur leurs stations d'épuration.  
État d'avancement : niveau opportunité.

NB : La diversification des sources d'eau potable et l'amélioration des capacités d'épuration restera faible : cela limitera impérativement le développement urbain.

## Autres projets

- Finalisation du Schéma Directeur des Eaux Pluviales.
- Une continuation des efforts sur l'entretien et l'amélioration du réseau, afin de limiter les fuites.
- L'amélioration de traitement sur plusieurs petites stations d'épuration (notamment celle de Vovray-en-Bornes, en limite de capacité).



## Chiffres clés

- Volume d'eau potable produit : 1 228 934 m<sup>3</sup>
- Qualité de l'eau : 97,5 % d'analyses bactériologiques conformes (suivi de contre-analyses)
- Prix de l'eau : 5,79€/m<sup>3</sup> pour une facture de 120m<sup>3</sup>. (moyenne nationale = 4,19€/m<sup>3</sup>).
- 274km de canalisation d'eau potable et 121km de réseau d'assainissement
- 110km de réseau d'eau pluviale
- 8 207 abonnés au réseau



## Ressources et financement

**Référent thématique :** C. BANLIARD, autour duquel le service a été réorganisé. L'équipe technique semble correctement dimensionnée pour assurer la qualité du service.

Le prix de l'eau est contenu, et plutôt bas pour un territoire rural. La situation budgétaire est correcte sur le budget de l'eau mais difficile sur le budget de l'assainissement. Financements réguliers de l'agence de l'eau pour les projets.

**Élus pilotes :** C. ANTONIELLO avec l'appui de G. DEMOLIS pour les relations avec le SILA.

**Partenaires :** Communes du territoire, éco-organismes (notamment Citéo), SILA, EPCI du Département.



## Enjeux et contexte

- Une politique engagée depuis plusieurs années, qui donne des résultats de qualité. Un service stabilisé et qui essaie de s'améliorer sur la qualité offerte (propreté des points d'apport, tri spécifique des cartons, fiabilité du service...).
- La mise en place de points spécifiques espaces verts dans certaines communes donne de très bons résultats.
- Mais des enjeux réglementaires qui obligent à des évolutions importantes sur les 2 prochaines années.
- Un questionnement sur la capacité d'améliorer le service rendu par la déchetterie, et de l'étendre sur le territoire. A moyen terme, l'évolution des attentes de citoyens de plus en plus sensibles à la problématique déchets demandera sans doute d'aller vers des démarches nouvelles (ressourcerie par exemple).



## Projets phares

- **Extension des consignes de tri**, afin de permettre de trier l'ensemble des plastiques et emballages. La CCPC est engagée dans un groupement de commande à l'échelle départementale, avec comme objectif de mettre en place cette évolution au 1<sup>er</sup> janvier 2023. Des surcoûts dans les coûts de collecte et de tri sont à prévoir, malgré l'accompagnement financier de Citéo dans le cadre de l'appel à projet.  
État d'avancement : en phase de réalisation.
- **Collecte des biodéchets**, nouveau projet obligatoire pour le 1<sup>er</sup> janvier 2024.  
État d'avancement : niveau opportunité.
- **Amélioration de la fonction déchetterie**, qui fonctionne bien mais touche à ses limites. Un agrandissement de la déchetterie, ou une externalisation de l'offre de collecte de certains produits sur d'autres sites sur le territoire (avec l'intérêt de rapprocher le service des communes éloignées) sont à étudier. A ce jour, aucune solution opérationnelle n'est prévue.  
État d'avancement : en phase opportunité.

## Autres projets

- Passage en conteneurs de la zone d'activité d'Allonzier la Caille (à court terme).
- Mise à jour du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (obligation réglementaire).



## Chiffres clés

- Déchets recyclables : 86,3 kg/hab./an soit 1 273 tonnes recyclés
- Verre : 47,5 kg/hab./an soit +13%
- Autre emballages : 16,4 kg/hab./an soit -20%
- Papiers : 22,4 kg/hab./an soit +1%



## Ressources et financement

**Référents thématiques :** D. MONIER pour le pilotage des équipes ; P. COQUILLE pour le pilotage administratif et projets. L. COMBRES comme ambassadrice du tri pour l'action pédagogique (animation / communication) et accompagner certains projets.

Difficulté dans la gestion administrative et financière d'un service très lourd sur ce plan (multiples subventions et flux financiers à suivre) sans aucun moyen dédié.

La TEOM actuellement collectée semble correspondre à la situation budgétaire mais l'impact financier de nouveaux projets va questionner son niveau.

# TOURISME

**Élu pilote : C. BOETTNER.**

**Partenaires : Communes du territoire, Office du Tourisme des Monts de Genève, Département, Région, EPCI voisins, Savoie Mont-Blanc Tourisme, socio-professionnels du tourisme (notamment Petit Pays, ferme de Chosal...).**



## Enjeux et contexte

- Une thématique travaillée depuis plusieurs années, mais qui connaît une ambition plus importante avec les nouveaux élus, autour des projets phares.
- Une évolution du périmètre touristique avec la dissolution d'Alter'Alpa Tourisme et le rapprochement avec l'Office de Tourisme des Monts de Genève.
- Le territoire connaît l'un des sites touristiques les plus importants et les plus valorisés du Département, avec le Grand Parc d'Andilly.



## Projets phares

- **Projet d'envergure sur les Ponts de la Caille**, avec un quadruple volet (touristique, sécuritaire, environnemental et patrimonial).  
État d'avancement : étude de faisabilité.
- **Développer le pôle touristique des Dronières**, avec notamment la mise en place d'un camping et d'un espace camping-cars.  
État d'avancement : étude de faisabilité.
- **Engager un partenariat touristique fort avec l'Office du Tourisme des Monts de Genève.**  
État d'avancement : en cours de réalisation.

## Autres projets

- Améliorer le réseau de sentiers touristiques



## Chiffres clés

- 79 socio-professionnels touristique
- 401 lits (hors plateformes type Airbnb)
- 221 911 visiteurs pour le Hameau du Père Noël et le Grand Parc d'Andilly en 2019
- 97 906 passages sur le Pont de la Caille en 2019



## Ressources et financement

**Référent thématique : M. SIEURAC. La taxe de séjour finance le développement touristique, à hauteur de 25 à 30k€ par an en année «normale».**

Des financements importants peuvent être développés sur les projets (État, Département, Région, mais aussi fonds européens). Des co-financements peuvent également être envisagés. En particulier une subvention du CPER est sollicitée sur le projet des Ponts de la Caille.



Élus pilotes : P. CLERJON, avec l'appui de JP. CAUQUOZ.

Partenaires : Communes du territoire, Maison de l'Économie Développement, Département, Région, EPCI voisins, CCI et Chambre des Métiers, entreprises du territoire, Établissement Public Foncier 74.



## Enjeux et contexte

- Un territoire dynamique et attractif avec l'une des plus belles zones d'activités du Département. Mais un gros manque de foncier qui ne permet pas de répondre aux attentes des entreprises.
- Comme dans tous les territoires frontaliers, une difficulté pour les entreprises de trouver de la main d'œuvre. Et une tendance à accentuer encore le décalage entre nombre d'emplois et d'habitants pour conforter le risque de devenir juste une « banlieue dortoir ».
- Si certains villages gardent une activité commerciale intéressante, les solutions d'installation de commerces pour dynamiser les communes sont complexes.
- Un diagnostic complet travaillé sur l'économie, avec une ambition affichée comme suit : *« Le Pays de Cruseilles souhaite un développement équilibré, dans lequel l'économie joue un rôle important. Il veut favoriser l'installation des activités artisanales et de production locales, respectueuses des enjeux environnementaux, qui proposent des emplois adaptés à ses habitants, pour leur permettre de travailler près de chez eux, dans un cadre de vie de qualité. Le territoire entend favoriser le développement de commerces et de services à sa population en affirmant la centralité intercommunale et les centralités locales ».*
- Un plan d'action en phase de finalisation.



## Projets phares

- **Construire un projet de Zone d'Activités à proximité du pôle économique** majeur d'Allonzier la Caille, sachant que la « Zone des Voisins » fait actuellement l'objet d'une désaffection au regard de ses enjeux environnementaux.  
État d'avancement : étude d'opportunité.
- **Développement d'une stratégie foncière sur la thématique économique** en lien avec l'EPF, avec notamment : la réhabilitation de plusieurs friches, la recherche de fonciers de petite taille afin de créer des zones d'activités pour les entreprises artisanales (mise en place d'un schéma intercommunal, projets éventuels sur Cruseilles et Copponex), la recherche de solution pour dynamiser les centre-villages sur le plan commercial.  
État d'avancement : étude d'opportunité.

## Autres projets

- Aide à l'implantation de commerces multi-services dans les petits villages
- Accompagnement des entreprises et aides à la création



## Chiffres clés

- 3 623 emplois générés sur le territoire
- 1 074 établissements
- 196 établissements créés en 2020



## Ressources et financement

Référent thématique : M. SIEURAC.

L'économie est une ressource importante du territoire sur le plan fiscal (1,5M€ de fiscalité reversée à la CCPC sur 2020).

# CULTURE

Élu pilote : C. BOETTNER.

Partenaires : Communes du territoire, associations culturelles, Département, État, La Villette.



## Enjeux et contexte

- Au niveau de la CCPC, l'action culturelle est incarnée par l'École de Musique et la Bibliothèque, dont la compétence et le professionnalisme sont reconnus par les habitants. A noter notamment que l'école de musique propose une pédagogie novatrice qui lui donne une forte notoriété (soutenue par le Département, elle est une référence nationale, souvent visitée par les professionnels de la musique pour le caractère innovant de son enseignement).
- Mais ces équipements sont vieillissants, avec des équipes « fatiguées » par les conditions de travail, et des attentes plus fortes d'une population en croissance. Des actions sont à mener pour rénover la qualité d'accueil de ces structures.
- L'opportunité de bénéficier d'appels à projets pour appuyer la modernisation de certains projets.



## Projets phares

- **Un projet de rénovation de la bibliothèque et projet « Micro folies »**, en voie de finalisation, pour lui permettre d'avoir un « écrin » de meilleure qualité. Dans ce nouveau bâtiment vient s'intégrer une « Micro-folies », musée numérique en partenariat avec La Villette. Suite à un appel à projet, le territoire a été retenu pour offrir un service culturel novateur aux habitants et aux écoles, par une médiation artistique. État d'avancement : en phase de finalisation.
- **Un projet de rénovation / agrandissement de l'école de musique**, afin de donner à cette association des conditions de travail de qualité et de répondre à la croissance des effectifs. Une réponse en deux temps (compléments de locaux à court terme, réhabilitation totale à long terme) est souhaitée. État d'avancement : étude opportunité (recherche de locaux et de solution technique).



## Chiffres clés

- 1 500 adhérents à la bibliothèque et 50 000 prêts par an.
- 144 élèves à l'école de musique, avec 50 refus faute de place et 14 professeurs.



## Ressources et financement

Référents thématiques : L. WAMIN, A.FINSTERWALD pour la bibliothèque, N. MOUREY-MOUSSON pour l'école de musique.

Si le développement du projet micro-folies permet de renforcer les moyens humains de la bibliothèque, l'école de musique manque de ressources administratives.

Élu pilote : P. CLERJON.

Partenaires : Communes du territoire, associations sportives, Département, État, Fédérations Sportives.



## Enjeux et contexte

- Un territoire qui bénéficie d'une offre de services assez complète, avec des équipements plutôt nombreux et la présence de deux piscines.
- Mais des équipements souvent anciens, voire vieillissants, qui ont des enjeux d'entretien ou de rénovation lourde (vestiaire stade des Chardons, terrain synthétique de Cruseilles, etc...). Les piscines en particulier doivent faire l'objet d'une restructuration totale à moyen terme, ce qui sera nécessairement un projet majeur de la CCPC.
- Un nouveau gymnase intercommunal très qualitatif qui vient d'être livré, et demande la mise en place d'une organisation nouvelle pour une gestion de qualité.



## Projets phares

- **Un nouveau gymnase**, mis en service au cours de l'année 2021, dont la taille et la qualité (d'utilisation, mais aussi de construction, notamment sur le plan énergétique) en font une référence départementale.  
État d'avancement : mise en exploitation.
- **Étude de rénovation des piscines**, afin de trouver des solutions pour répondre, à coût raisonnable, aux besoins des publics scolaires et ludique, en envisageant à moyen terme la suppression de la piscine des Ébeaux, rendue nécessaire par son obsolescence et par le besoin d'agrandissement du collège.  
État d'avancement : étude opportunité engagée début 2022.

## Autres projets

- Changement du terrain synthétique de Cruseilles
- Assainissement des vestiaires du stade des Chardons à reprendre



## Chiffres clés

- 58 500 entrées à la piscine des Dronières en moyenne
- 61 classes accueillies à la piscine des Ébeaux
- Environ 1 000 utilisateurs associatifs du gymnase



## Ressources et financement

Référent thématique : V. MAUPU.

La structuration d'une équipe sportive autour de V. MAUPU permet d'organiser le travail sur le nouveau gymnase, mais a demandé des adaptations (mise en place des astreintes, renforts ponctuels...). Une thématique qui peut bénéficier de subventions conséquentes de la part de l'État et du Département.

# FONCTIONNEMENT INTERNE CCPC

*Élus pilotes : X. BRAND, P. GAL pour le volet Bâtiment, P. CLERJON pour la communication et JM. BOUCHET pour la rénovation énergétique.*



## Enjeux et contexte

- Une communication ancienne qui nécessite une rénovation profonde.
- Une structure sous tension, qui a besoin de renforcer ses compétences et de stabiliser ses équipes. Des renforts (scolaire, pôle administratif, services techniques) sont en cours de recrutement pour soutenir l'activité.
- Une nécessaire priorisation des projets et optimisation de la fonction financière pour être capable de financer les projets de la structure (et notamment le présent projet de territoire) : optimisation financière et de la trésorerie, recherche de subventions externes, etc.
- Un service bâtiment en difficulté face à la charge de travail et qui a besoin de se stabiliser.
- La nécessité d'engager une rénovation énergétique des bâtiments communautaires, et d'améliorer globalement l'entretien du patrimoine
- Des enjeux également sur le volet entretien du patrimoine (volet foncier) et entretien des voiries communautaires et des ponts.



## Projets phares

- **Une ambition plus forte en matière de communication**, avec la refonte totale de l'identité graphique et du logo de la structure, mais également une reprise à venir des outils existants (site internet, magazine, activités sur les réseaux sociaux).  
État d'avancement : engagé.

## Autres projets

- Remise à jour du PPI pour recalculer les priorités d'investissement sur le reste du mandat
- Mise en place d'une campagne d'économies (optimisation fiscale, mise en place d'un contrôle de gestion)
- Réorganisation en cours des services fonctionnels, notamment sur les ressources humaines (en cours) et sur le volet financier / comptabilité : recrutement d'un directeur financier
- Une étude en cours pour analyser les possibilités de développer l'activité du service bâtiment et optimiser son fonctionnement



## Chiffres clés

- Capacité de remboursement de la dette par le budget général : 5 années
- 29 bâtiments gérés
- 92 agents, hors personnel saisonnier
- Environ 30 M€ de budget cumulé (fonctionnement et investissement)



## Ressources et financement

**Référents thématiques : B. DUPERTHUY, P. COQUILLE et JF. EXERTIER pour le volet bâtiment, A. AMAT pour la communication.**

Une situation financière globalement saine, malgré un taux d'endettement assez élevé. Des ressources extérieures élevées (fonds frontaliers, DGF) et un niveau de fiscalité modéré au regard des EPCI environnants.

# ANNEXES

## LES QUESTIONNAIRES

- 
- **Le questionnaire  
"personnalités"**
- 
- 
- ▼

*Questionnaire réalisé au tout début du nouveau mandat.*

### ● **Public visé**

Dans le cadre de l'élaboration du projet de territoire, un questionnaire a été envoyé à une centaine de personnalités du territoire, de son environnement immédiat ou du Département : élus extérieurs au territoire, partenaires publics ou associatifs, chefs d'entreprise ou citoyens « éclairés ». Les agents de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles ont également pu compléter, en interne, ce questionnaire.

### ● **Nombre de réponses**

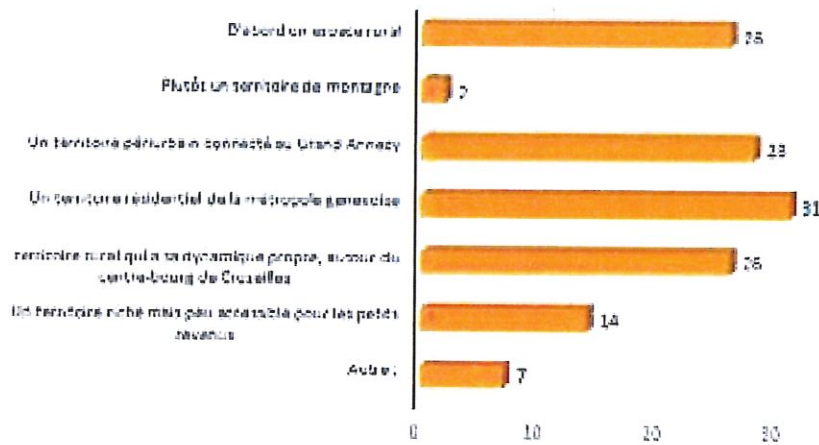
Au total 56 personnes fréquentant régulièrement le territoire du Pays de Cruseilles ont répondu au questionnaire.

# Analyse des réponses



## COMMENT DÉFINIRIEZ-VOUS LE TERRITOIRE DU PAYS DE CRUSEILLES ?

Définition du territoire



**UNE IMAGE DE TERRITOIRE QUI BALANCE ENTRE DEUX ENSEMBLES URBAINS ATTRACTIFS, TOUT EN GARDANT SA DYNAMIQUE PROPRE.**

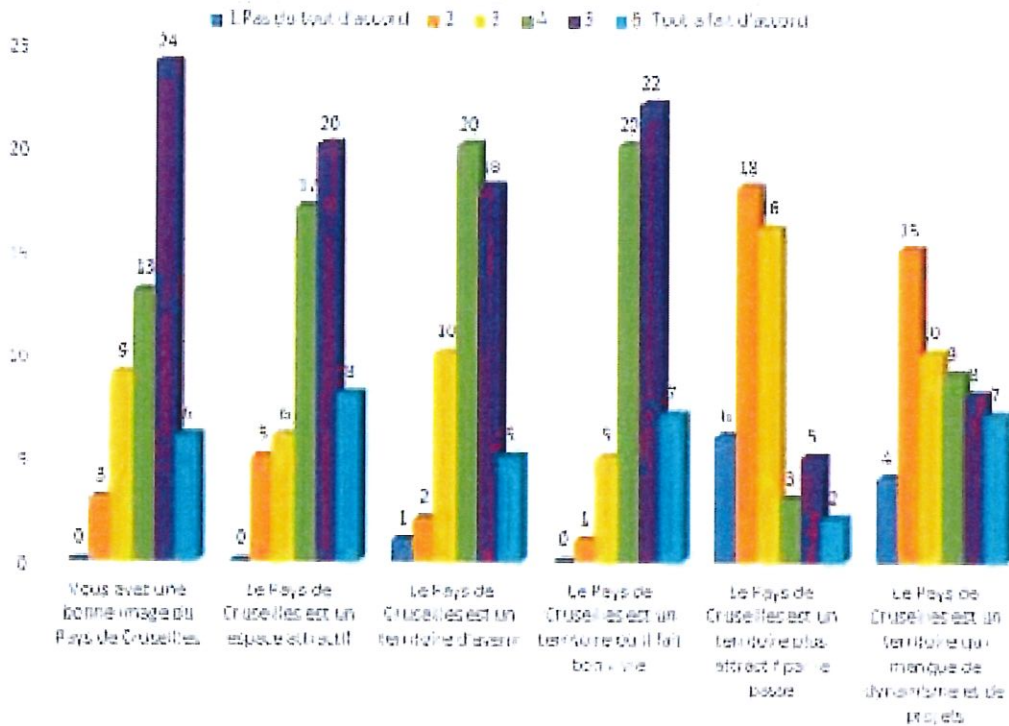
**UN TERRITOIRE RICHE MAIS PEU ACCESSIBLE POUR LES PETITS REVENUS : VISION QUE PARTAGE LES AGENTS DE LA CCPC.**

Le territoire du Pays de Cruseilles est défini pour la plus grande partie des personnes interrogées comme un territoire résidentiel de la métropole genevoise (31 réponses), un territoire périurbain connecté au Grand Annecy (28 réponses) et un territoire rural qui a sa dynamique propre autour du centre-bourg de Cruseilles (26 réponses).

Les agents de la CCPC définissent le territoire du Pays de Cruseilles comme un territoire riche mais peu accessible pour les petits revenus (26 réponses sur 33 agents de la CCPC ayant répondu au questionnaire).



## 2 SUR UNE ÉCHELLE DE 1 À 6, DIRIEZ-VOUS QUE ...



**UNE IMAGE POSITIVE VOIRE TRÈS POSITIVE DU TERRITOIRE.**

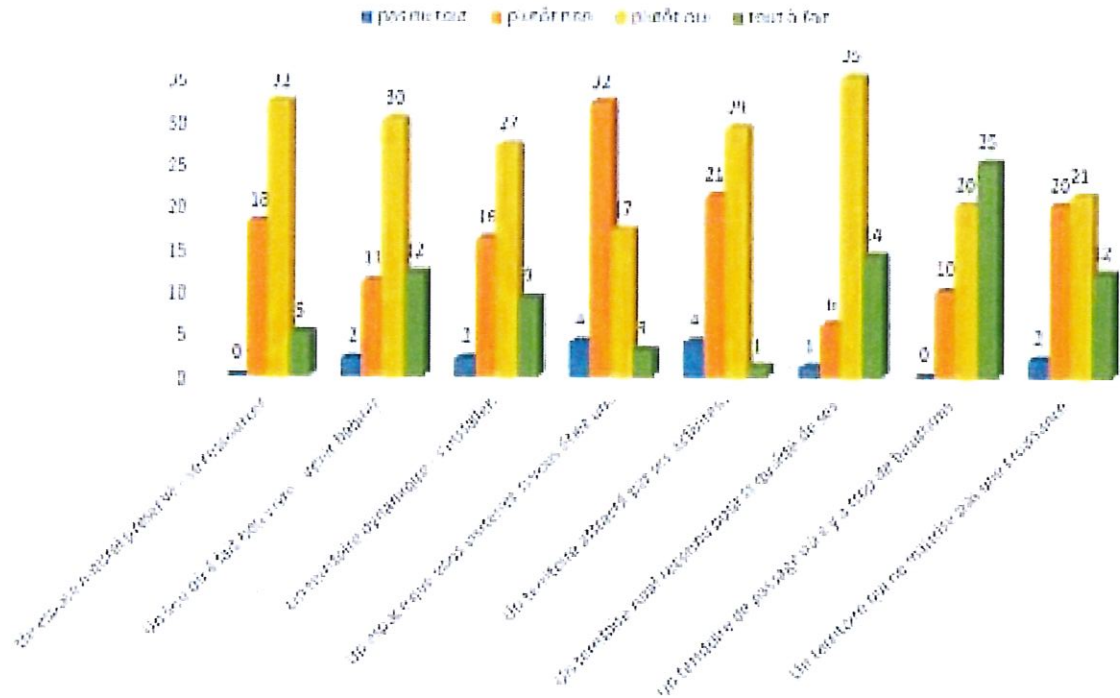


**MAIS UNE RÉPONSE CONTRASTÉE SUR LE DYNAMISME DES PROJETS**

De manière générale, les personnes interrogées ont une bonne image du Pays de Cruseilles (43% sont d'accord avec cette affirmation et 10% sont tout à fait d'accord). Elles considèrent que c'est un territoire où il fait bon vivre (43% sont d'accord avec cette affirmation). Que le territoire est un espace attractif et d'avenir. Globalement, elles ne pensent pas que le territoire était plus attractif par le passé.



### DIRIEZ-VOUS DU PAYS DE CRUSEILLES QUE C'EST ...



Pour les personnes interrogées, le territoire du Pays de Cruseilles est un espace naturel préservé (58%) avec des produits agricoles de qualité (63%).

Les répondants ne considèrent pas le territoire comme un espace qu'ils visiteraient s'ils étaient des touristes (57%). Par contre, 55% d'entre eux estiment que le Pays de Cruseilles est un lieu où il fait bon vivre.







4

## QUELS SONT, POUR VOUS, LES PRINCIPAUX ENJEUX D'AVENIR POUR LE PAYS DE CRUSEILLES ?

### Principaux enjeux d'avenir pour le Pays de Cruseilles



### TOP 4 DES RÉPONSES :

- LE DÉVELOPPEMENT DURABLE **77%**
- LA MOBILITÉ **64%**
- L'ANTICIPATION SUR L'AVENIR **55%**
- LE RENFORCEMENT DES CENTRALITÉS **39%**

Les principaux enjeux d'avenir identifiés concernent la préservation de l'environnement avec un déploiement du développement durable (43 réponses), les enjeux de la mobilité (36 réponses) et l'anticipation de la forte croissante démographique (31 réponses).



# Le questionnaire "élus"

## Public visé

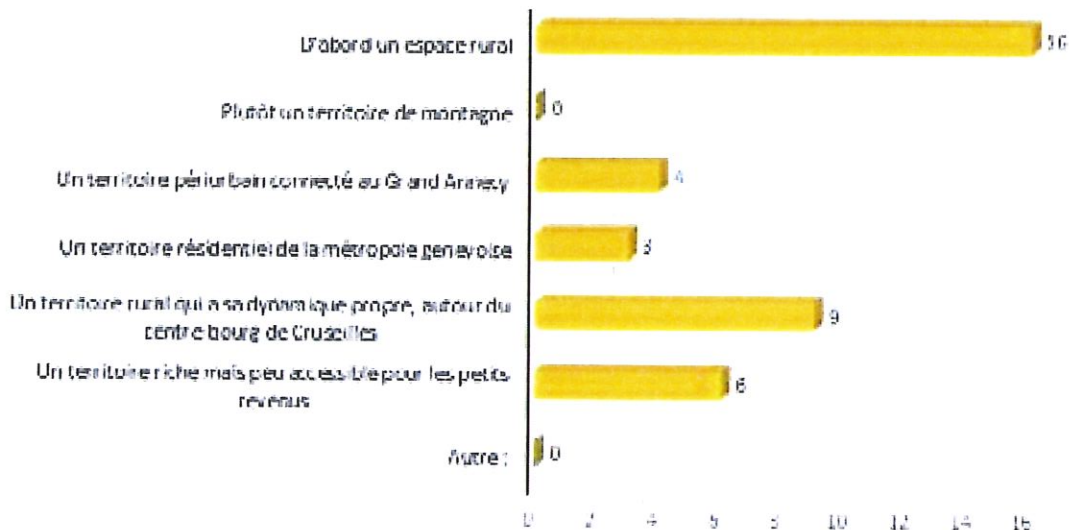
Lors du premier séminaire de travail organisé à la Ferme de Chosal en mars 2021, les élus de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles se sont réunis pour réfléchir sur l'avenir et les enjeux du territoire pour les 10 prochaines années. Dans ce cadre, ils ont pu répondre au questionnaire « regards sur le territoire du Pays de Cruseilles ».

## Analyse des réponses



1 COMMENT DÉFINIRIEZ-VOUS LE TERRITOIRE DU PAYS DE CRUSEILLES ?

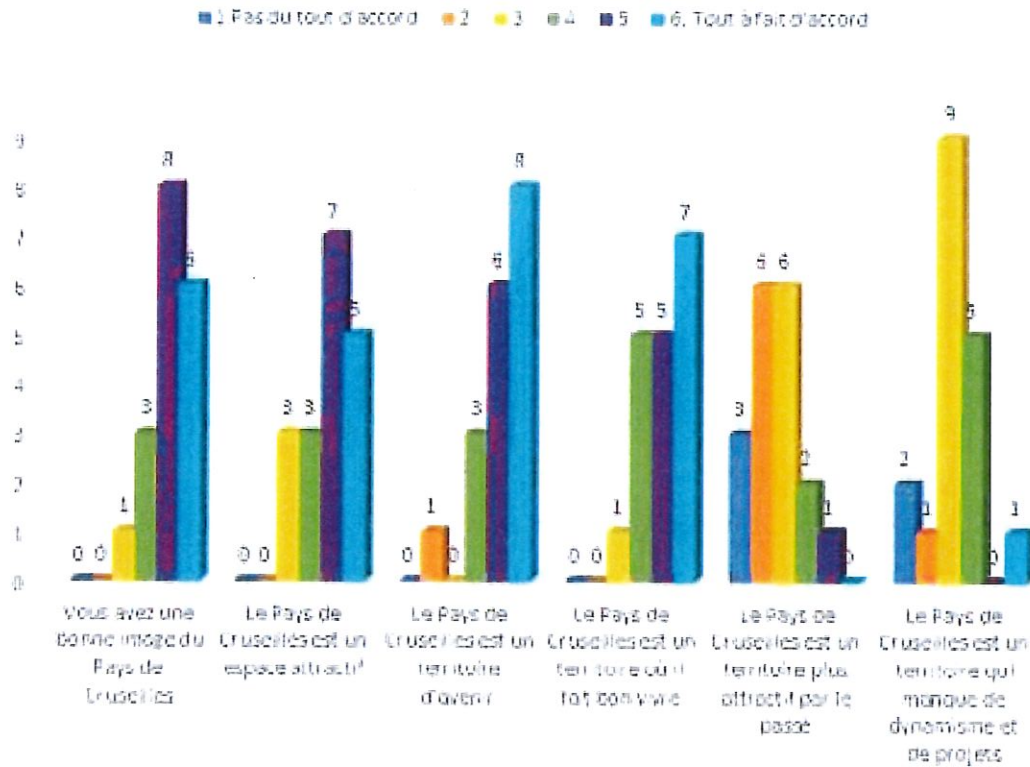
Définition du territoire



Le territoire du Pays de Cruseilles est défini pour la plus grande partie des élus comme un espace rural (16 réponses), un territoire rural qui a sa propre dynamique, autour du centre-bourg de Cruseilles (9 réponses) et un territoire riche mais peu accessible pour les petits revenus.



## 2 SUR UNE ÉCHELLE DE 1 À 6, DIRIEZ-VOUS QUE ...



### UN TERRITOIRE D'AVENIR OÙ IL FAIT BON VIVRE.

De manière générale, les élus de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles ont une bonne image du Pays de Cruseilles (44% sont d'accord avec cette affirmation et 28% sont tout à fait d'accord). Ils considèrent que c'est un territoire où il fait bon vivre (39% sont d'accord avec cette affirmation). Que le territoire est un espace attractif et d'avenir.

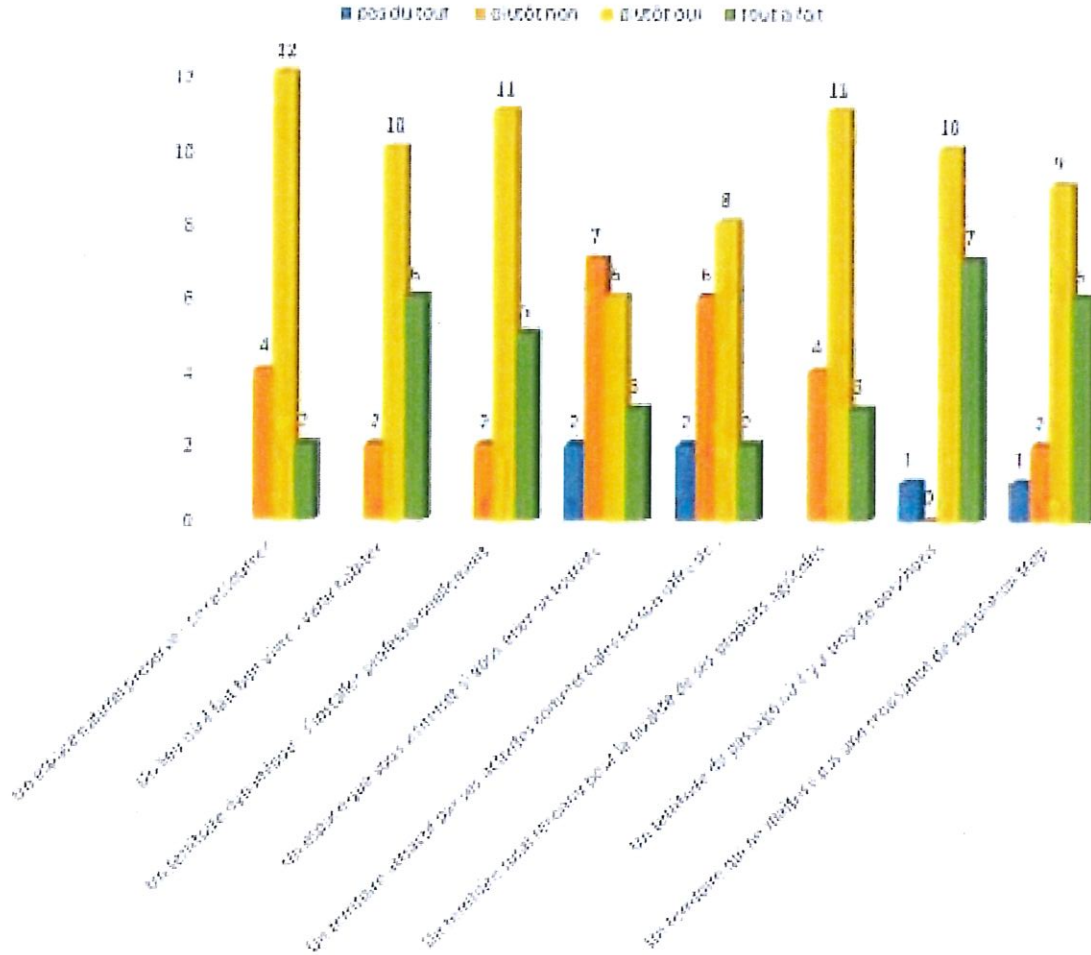
#### VERBATIM :



- Belle situation géographique / Axe Annecy Genève / Espace agricole - paysager encore dominant
- Un territoire où le mécanisme de changement doit être au service de toutes les populations, et la difficulté réside dans faire vivre ensemble dans la diversité.



### DIRIEZ-VOUS DU PAYS DE CRUSEILLES QUE C'EST ...



Pour les élus de la CCPC, le territoire du Pays de Cruseilles est un espace naturel préservé (67%) avec des produits agricoles de qualité (61%).

Ils considèrent que c'est un territoire de passage où il y a trop de bouchon (56%) où la croissance démographique n'est pas maîtrisée (50% sont d'accord avec cette affirmation et 33% sont tout à fait d'accord).



#### VERBATIM :

- Le bien vivre a été trop souvent bafoué.



## 4 QUELS SONT, POUR VOUS, LES PRINCIPAUX ENJEUX D'AVENIR POUR LE PAYS DE CRUSEILLES ?

### Principaux enjeux d'avenir pour le Pays de Cruseilles



### TOP 4 DES RÉPONSES :

- LE DÉVELOPPEMENT DURABLE **72%**
- LA MOBILITÉ **61%**
- L'ANTICIPATION SUR L'AVENIR **56%**
- LA LUTTE CONTRE L'EXCLUSION ET L'AIDE AUX PUBLICS LES PLUS FRAGILES **28%**

Les principaux enjeux d'avenir identifiés concernent la préservation de l'environnement avec un déploiement du développement durable (13 réponses), les enjeux de la mobilité (11 réponses) et l'anticipation de la forte croissante démographique (10 réponses).



### VERBATIM :

- Un développement raisonné et raisonnable
- Mieux se tromper à ne pas trop construire maintenant, on pourra toujours les faire plus tard
- L'avenir c'est maintenant.



# Le questionnaire "agents CCPC"



## 1 COMMENT DÉFINIRIEZ-VOUS LE TERRITOIRE DU PAYS DE CRUSEILLES ?

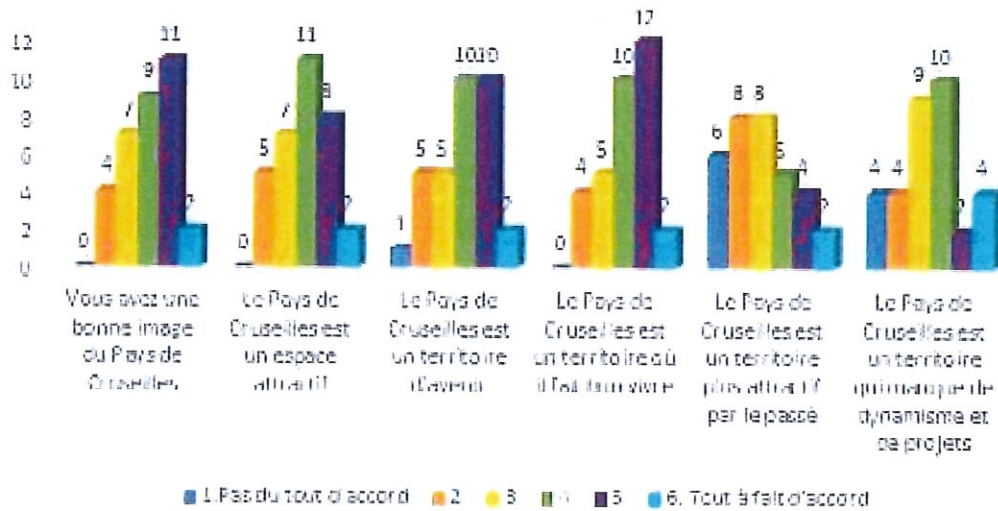
### Définition du territoire



Les principaux enjeux d'avenir identifiés concernent la préservation de l'environnement avec un déploiement du développement durable (13 réponses), les enjeux de la mobilité (11 réponses) et l'anticipation de la forte croissante démographique (10 réponses).

2

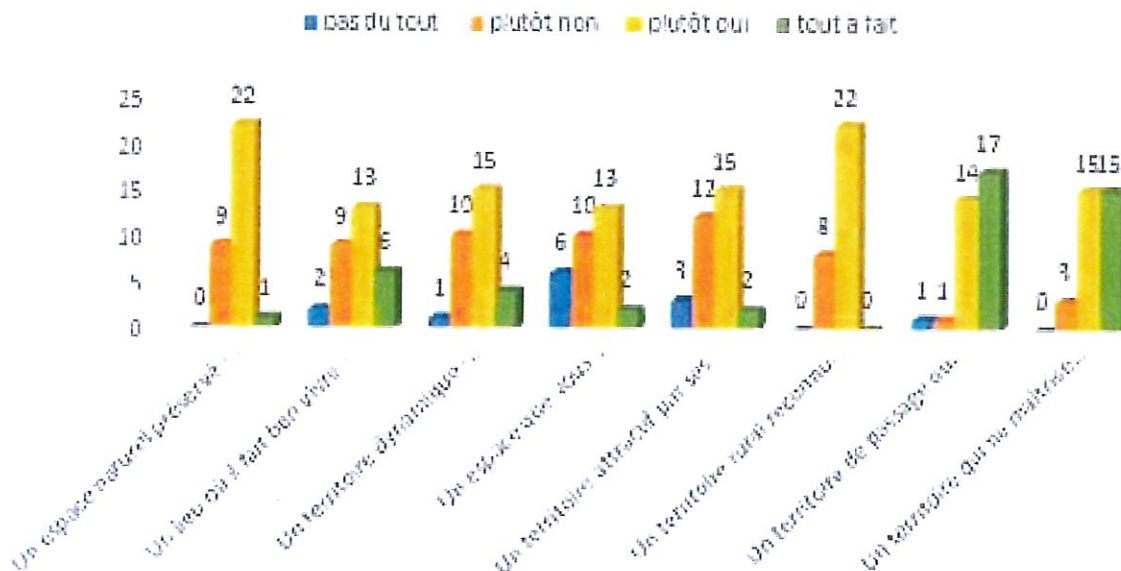
## SUR UNE ÉCHELLE DE 1 À 6, DIRIEZ-VOUS QUE ...



De façon globale, le ressenti des agents de la collectivité sur le territoire est positif. La majorité sont d'accord avec les affirmations sur un territoire où il fait bon vivre, d'avenir et ils ont une bonne image du Pays de Cruseilles.

3

## DIRIEZ-VOUS DU PAYS DE CRUSEILLES QUE C'EST ...



Pour les agents de la collectivité, le Pays de Cruseilles est un espace naturel préservé et rural reconnu pour la qualité de ses produits agricoles. A contrario, il est aussi un territoire de passage où il y a trop de bouchons et qui ne maîtrise pas sa croissance de population. Toutefois, les agents pensent du territoire qu'il est dynamique et attractif par ses activités commerciales.



## 4 QUELS SONT, POUR VOUS, LES PRINCIPAUX ENJEUX D'AVENIR POUR LE PAYS DE CRUSEILLES ?

### Principaux enjeux d'avenir pour le Pays de Cruseilles



### TOP 3 DES RÉPONSES :

- LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
- L'ANTICIPATION SUR L'AVENIR AFIN DE MIEUX INTÉGRER UNE POPULATION EN FORTE CROISSANCE
- LA MOBILITÉ

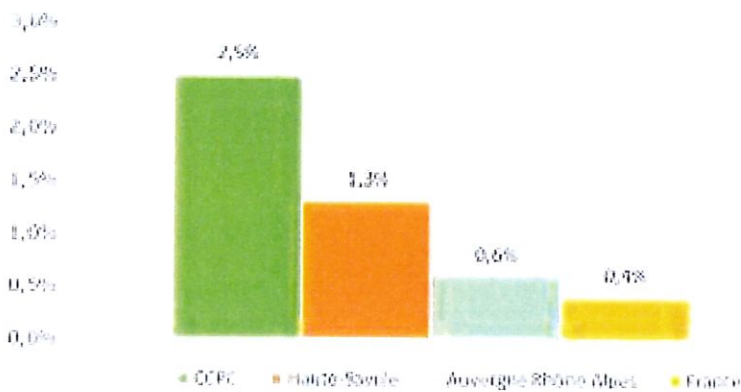
En suivant de ces 3 enjeux majeurs, il est identifié par les agents de la CCPC, le renforcement du bourg de Cruseilles et des autres centres par des commerces ou des services ainsi que l'amélioration d'une offre de loisirs de proximité pour ses habitants.



# LE DIAGNOSTIC COMPLET

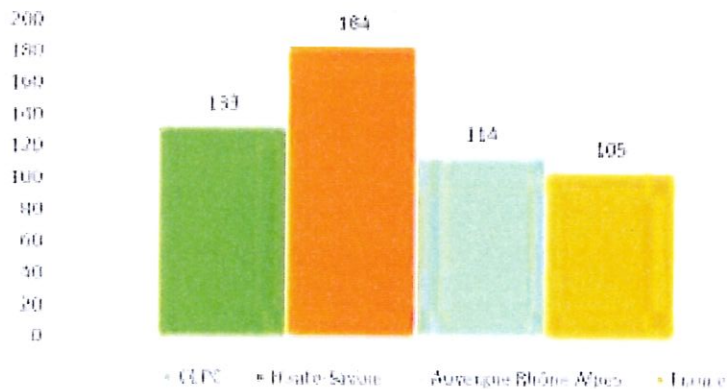
## Démographie

Croissance démographique annuelle moyenne - 5 ans



**Très forte croissance depuis 25 ans avec une population qui a doublée (16 700 habitants en 2021).**

Densité de population / km<sup>2</sup>

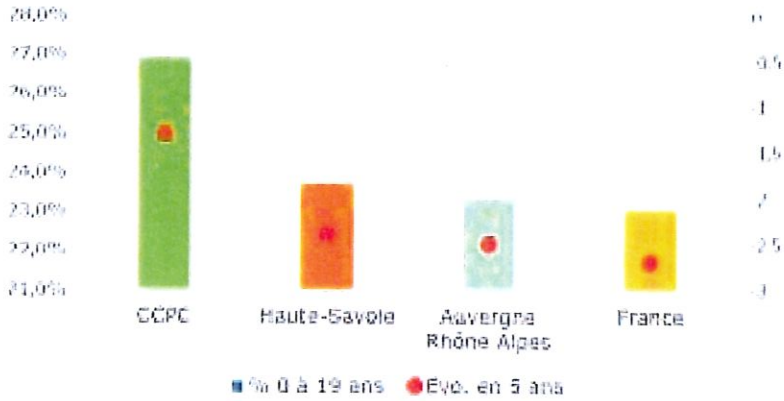


**Une densité importante, plus faible que la moyenne de la Haute-Savoie mais plus forte que la moyenne française.**

Sous la pression d'une grande métropole : si Genève était en France le pôle Grand Genève + Grand Annecy serait la 4ème métropole française (1,3M d'habitants, juste devant Lille...) et la CCPC serait au milieu.

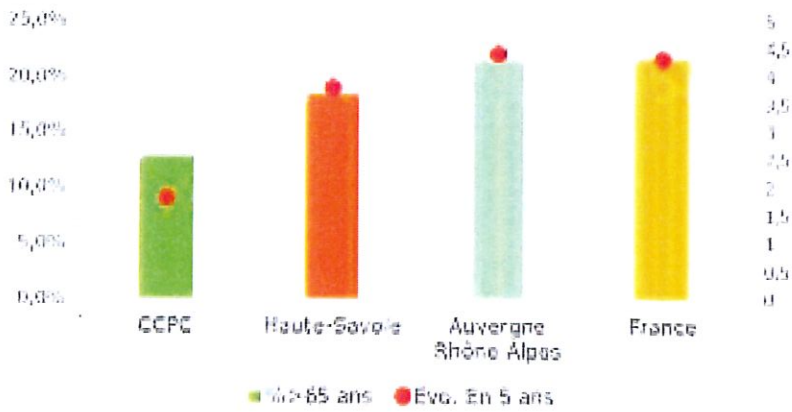
## POPULATION

### Population 0 - 19 ans



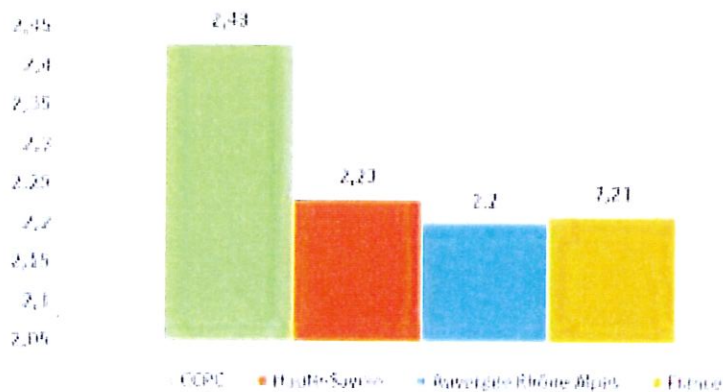
Une population : plutôt jeune, plutôt classes supérieures, qui vieillit moins rapidement qu'ailleurs.

### Population >65 ans



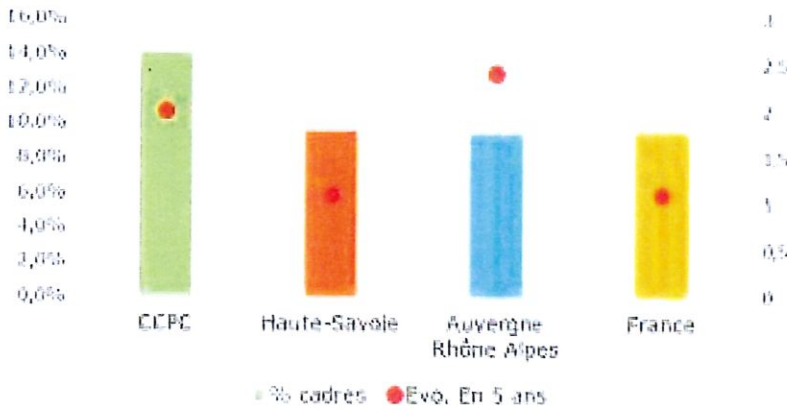
Un nombre de personnes par foyer plutôt élevé.

### Nombre de personnes par foyer



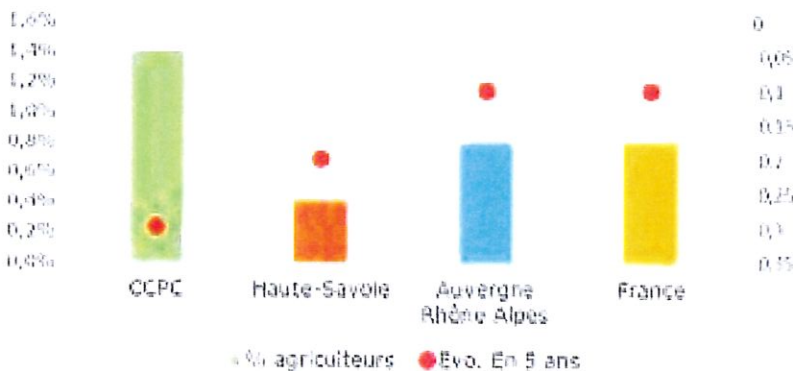
## Catégories socio-professionnelles

Part des cadres et évolution sur 5 ans



**Des cadres surreprésentés et en augmentation.**

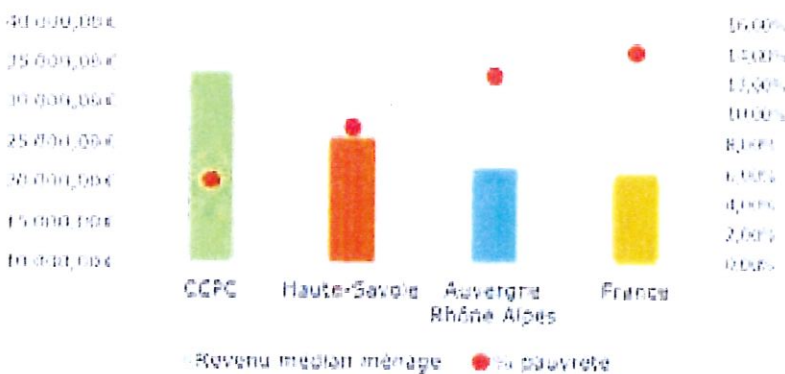
Part des agriculteurs et évolution sur 5 ans



**Des agriculteurs surreprésentés, mais dont la part diminue sensiblement.**

## Revenu et pauvreté

Revenu médian des ménages et taux de pauvreté



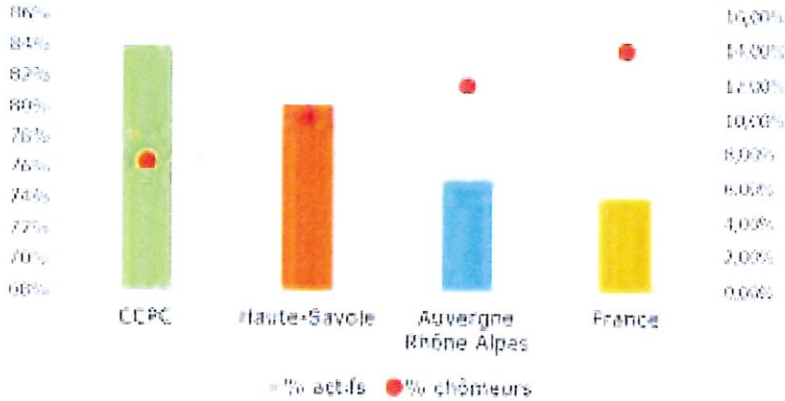
**Une population globalement riche et plutôt homogène.**

En comparaison :

- CC Fier et Usse : 27 000€
- Ville de Chamonix : 23 000€

## Activité

Taux d'actifs et taux de chômage

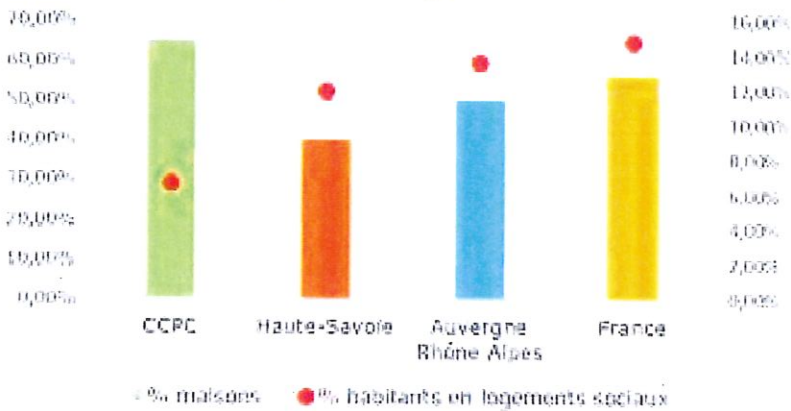


Un taux d'activité élevé, peu de chômage.

Travailleurs frontaliers : 3 660, +20% en 3 ans, soit autant que les emplois.

## Logement

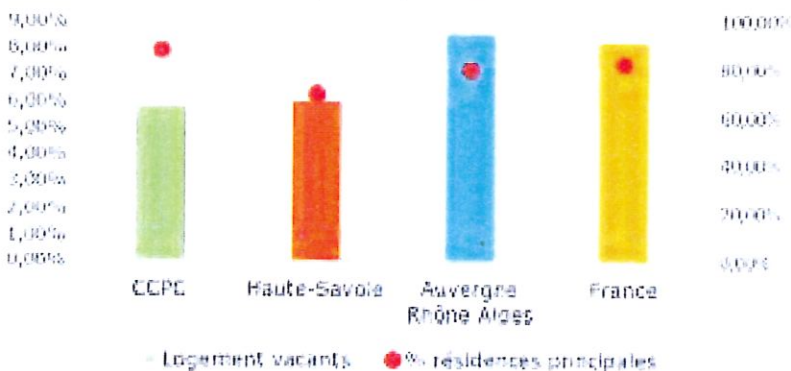
Type de logement



La part des maisons est surreprésentée.

La part des logements sociaux est sous-représentée également.

Logements vacants et résidences principales



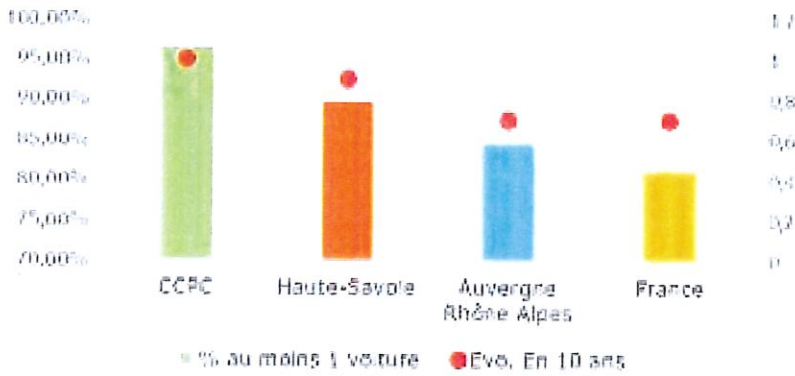
Faible taux de vacance des logements.

Très fort taux de résidences principales.

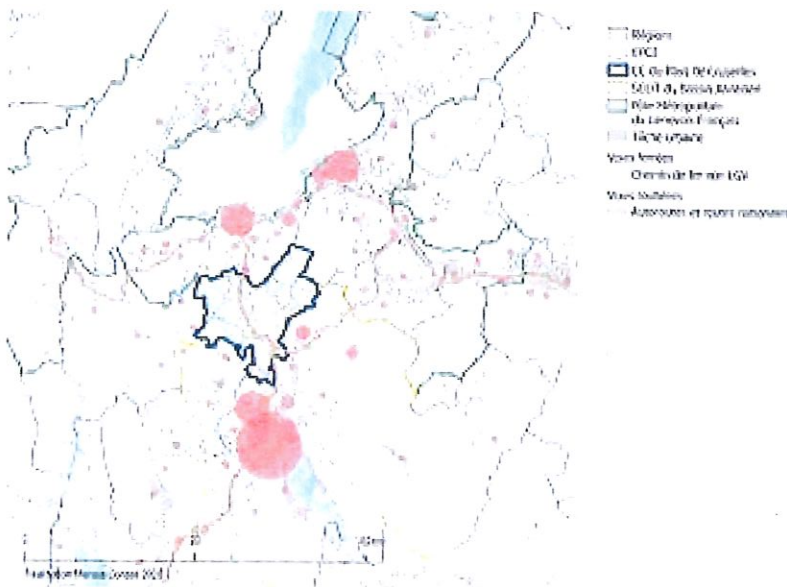
Un marché du logement vraiment tendu.

# Mobilité

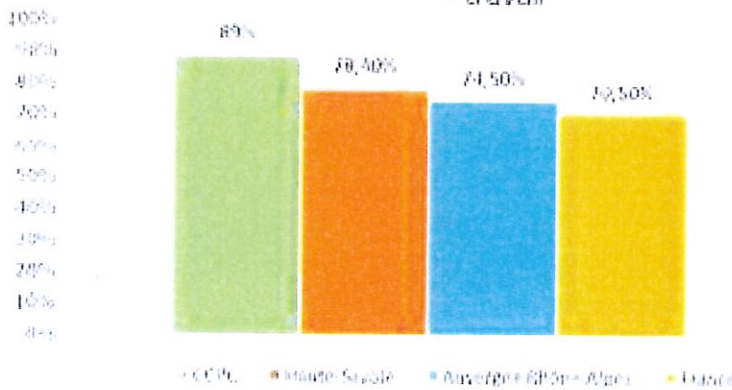
## Taux de ménage équipés de voiture et évolution sur 10 ans



Une dépendance très forte à la voiture : taux de motorisation élevé et en augmentation.



## Part de la voiture dans les déplacements domicile - travail

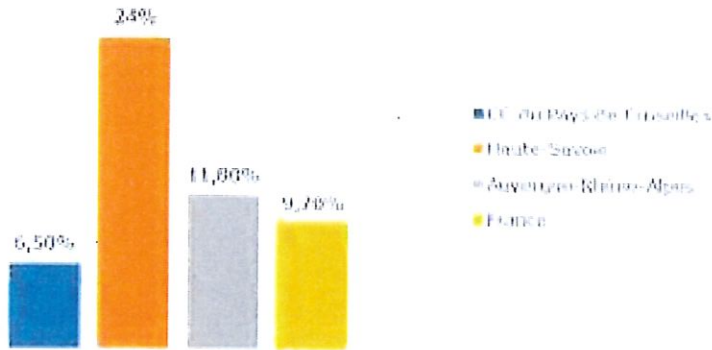


Une dépendance très forte à la voiture.

La voiture privilégiée pour les déplacements domicile - travail.

# Hébergements touristiques

Part des résidences secondaires

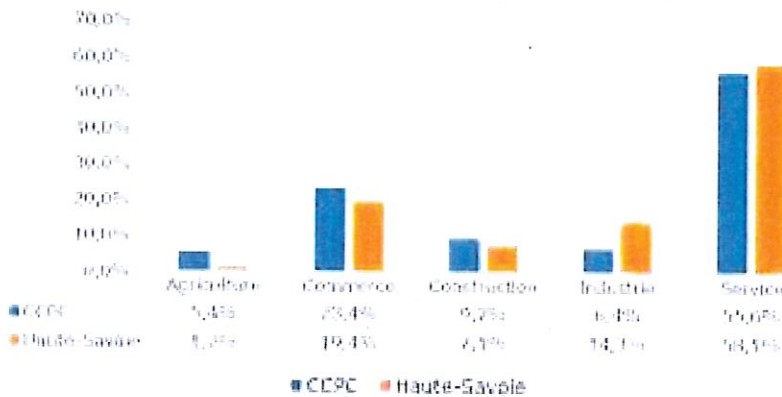


	HÔTELS	CHAMBRES
ENSEMBLE	4	94
1 ÉTOILE	0	0
2 ÉTOILES	1	34
3 ÉTOILES	1	30
4 ÉTOILES	2	30
5 ÉTOILES	0	0
NON CLASSÉ	0	0

Aucun camping ou autre hébergement collectif.

# Emploi

Répartition des emplois par activités



	2016	2020	Évolution moyenne annuelle
Agriculture	46	196	33,63%*
Industrie	232	233	0,09%
Construction	335	332	-0,18%
Commerce	799	847	1,17%
Services	1599	2015	4,73%
Ensemble	3011	3623	3,77%

Malgré l'augmentation rapide du nombre d'emplois ces dernières années, le territoire compte nettement moins d'emplois que d'actifs : 3 623 emplois pour 8 628 actifs, soit un taux de « couverture » de 42%. Le territoire connaît donc une forte dominante résidentielle.

\*Croissance « théorique » intégrant des emplois rattachés au territoire, mais pas exercés totalement sur le Pays de Cruseilles.

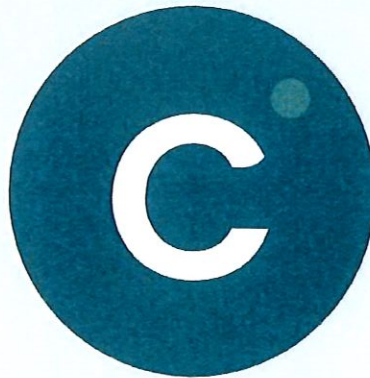
Envoyé en préfecture le 27/04/2022

Reçu en préfecture le 27/04/2022

Affiché le

**SLOW**

ID : 074-247400112-20220426-D\_2022\_38-DE



**Communauté de communes  
du Pays de Cruseilles**

268 Route du Suet  
74 350 CRUSEILLES

[www.ccpaysdecruseilles.org](http://www.ccpaysdecruseilles.org)  
[ccpc@ccpaysdecruseilles.org](mailto:ccpc@ccpaysdecruseilles.org)



Allonzier la Caille • Andilly • Cercier • Cernex • Copponex • Cruseilles • Cuvat • Le Sappey  
Menthonnex-en-Bornes • Saint-Blaise • Villy-le-Bouveret • Villy-le-Pelloux • Vovray-en-Bornes